

Projet européen de recherche CAP-IRE

**Synthèse des réponses des Comités Locaux d'experts
des Régions Centre et Midi-Pyrénées**

Au questionnaire sur les enjeux des zones rurales et
l'impact de la PAC dans leur Région

Laure LATRUFFE

Yann DESJEUX

Pierre DUPRAZ

Janvier 2009

UMR SMART, INRA, Rennes

INRA, UMR SMART (Structures et Marchés Agricoles, Ressources, Territoires)
4 Allée Bobierre, CS 61103, 35011 Rennes cedex
Tél. : 02.23.48.53.82 Fax : 02.23.48.53.80
<http://www.rennes.inra.fr/smart>

Table des matières

1. Introduction	6
1.1. Les objectifs du projet CAP-IRE	6
1.2. Les étapes du projet CAP-IRE	6
1.3. La composition des Comités Locaux d'experts en Région Centre et en Région Midi-Pyrénées	7
1.4. Le questionnaire envoyé aux experts des Comités Locaux	8
1.5. Les réunions du 19 septembre et du 8 octobre avec les Comités Locaux	10
2. Réponses du Comité Local d'experts de la Région Centre	12
2.1. Question 1 : Quels sont les atouts et problèmes de la Région Centre dans son ensemble (zones rurales et non rurales) ?	12
2.2. Question 2 : Comment pourrait-on définir une zone rurale ?	14
2.3. Question 3 : Actuellement, quels sont les principaux atouts et problèmes des zones rurales de la Région Centre ?	15
2.4. Question 4 : Quels problèmes additionnels concernant les zones rurales de la Région Centre pourraient survenir dans les 10 prochaines années ?	18
2.5. Question 5 : Qu'apporte le secteur agricole aux zones rurales de la Région Centre ?	20
2.6. Question 6 : De quelle manière ces apports ou contributions vont-ils changer dans les 10 prochaines années ?	23
2.7. Question 7 : Quels sont les effets majeurs de la PAC (1er et 2ème piliers) sur les zones rurales de la Région Centre ?	25
2.8. Question 8 : Comment va évoluer le rôle de la PAC (1er et 2ème piliers) au cours des 10 prochaines années ?	27
2.9. Question 9 : Quels sujets mériteraient l'attention de la recherche en vue d'aider à la conception de la future PAC ?	28
2.10. Question 10 : Quelle importance la recherche devrait-elle donner aux 6 grands axes autour desquels le projet CAP-IRE s'articule ?	30
2.11. Question 11 : Autres commentaires	31
3. Réponses du Comité Local d'experts de la Région Midi-Pyrénées	33
3.1. Question 1 : Quels sont les atouts et problèmes de la Région Midi-Pyrénées dans son ensemble (zones rurales et non rurales) ?	33
3.2. Question 2 : Comment pourrait-on définir une zone rurale ?	35
3.3. Question 3 : Actuellement, quels sont les principaux atouts et problèmes des zones rurales de la Région Midi-Pyrénées ?	36

3.4.	Question 4 : Quels problèmes additionnels concernant les zones rurales de la Région Midi-Pyrénées pourraient survenir dans les 10 prochaines années ?	38
3.5.	Question 5 : Qu'apporte le secteur agricole aux zones rurales de la Région Midi-Pyrénées ?	40
3.6.	Question 6 : De quelle manière ces apports ou contributions vont-ils changer dans les 10 prochaines années ?	42
3.7.	Question 7 : Quels sont les effets majeurs de la PAC (1er et 2ème piliers) sur les zones rurales de la Région Midi-Pyrénées ?	44
3.8.	Question 8 : Comment va évoluer le rôle de la PAC (1er et 2ème piliers) au cours des 10 prochaines années ?	45
3.9.	Question 9 : Quels sujets mériteraient l'attention de la recherche en vue d'aider à la conception de la future PAC ?	46
3.10.	Question 10 : Quelle importance la recherche devrait-elle donner aux 6 grands axes autour desquels le projet CAP-IRE s'articule ?	47
3.11.	Question 11 : Autres commentaires	49
4.	Conclusion	50

Liste des tableaux

Tableau 1 : Membres du Comité Local d'experts de la Région Centre	7
Tableau 2 : Membres du Comité Local d'experts de la Région Midi-Pyrénées.....	8
Tableau 3 : Définition des 6 axes de recherche du projet CAP-IRE présentée lors des réunions avec les experts.....	10
Tableau 4 : Principaux atouts de la Région Centre selon les experts.....	12
Tableau 5 : Principaux problèmes de la Région Centre selon les experts.....	13
Tableau 6 : Définition d'une zone rurale selon les experts de la Région Centre.....	14
Tableau 7 : Principaux atouts des zones rurales de la Région Centre selon les experts	16
Tableau 8 : Principaux problèmes des zones rurales de la Région Centre selon les experts	17
Tableau 9 : Principaux problèmes potentiels additionnels des zones rurales de la Région Centre selon les experts.....	19
Tableau 10 : Principaux apports de l'agriculture aux zones rurales de la Région Centre selon les experts.....	20
Tableau 11 : Principaux apports des exploitations agricoles aux zones rurales de la Région Centre selon les experts.....	21
Tableau 12 : Principaux apports des entreprises des zones rurales connectées l'agriculture, aux zones rurales de la Région Centre selon les experts	22
Tableau 13 : Modification des principaux apports de l'agriculture aux zones rurales de la Région Centre selon les experts	23
Tableau 14 : Modification des principaux apports des exploitations agricoles aux zones rurales de la Région Centre selon les experts	24
Tableau 15 : Modification des principaux apports des entreprises des zones rurales connectées l'agriculture, aux zones rurales de la Région Centre selon les experts	24
Tableau 16 : Effets majeurs de la PAC sur les zones rurales de la Région Centre selon les experts.....	26
Tableau 17 : Evolution potentielle du rôle de la PAC selon les experts de la Région Centre	27
Tableau 18 : Sujets qui mériteraient l'attention de la recherche selon les experts de la Région Centre.....	28
Tableau 19 : Classement des 6 axes de recherche du projet CAP-IRE par les experts de la Région Centre	30
Tableau 20 : Propositions de recherches spécifiques dans les 6 axes de recherche du projet CAP-IRE par les experts de la Région Centre	31
Tableau 21 : Principaux atouts de la Région Midi-Pyrénées selon les experts.....	33
Tableau 22 : Principaux problèmes de la Région Midi-Pyrénées selon les experts.....	34
Tableau 23 : Définition d'une zone rurale selon les experts de la Région Midi-Pyrénées	35
Tableau 24 : Principaux atouts des zones rurales de la Région Midi-Pyrénées selon les experts.....	36
Tableau 25 : Principaux problèmes des zones rurales de la Région Midi-Pyrénées selon les experts.....	38

Tableau 26 : Principaux problèmes potentiels additionnels des zones rurales de la Région Midi-Pyrénées selon les experts	39
Tableau 27 : Principaux apports de l'agriculture aux zones rurales de la Région Midi-Pyrénées selon les experts	40
Tableau 28 : Principaux apports des exploitations agricoles aux zones rurales de la Région Midi-Pyrénées selon les experts	41
Tableau 29 : Principaux apports des entreprises des zones rurales connectées l'agriculture, aux zones rurales de la Région Midi-Pyrénées selon les experts	42
Tableau 30 : Modification des principaux apports de l'agriculture aux zones rurales de la Région Midi-Pyrénées selon les experts	42
Tableau 31 : Modification des principaux apports des exploitations agricoles aux zones rurales de la Région Midi-Pyrénées selon les experts	43
Tableau 32 : Modification des principaux apports des entreprises des zones rurales connectées l'agriculture, aux zones rurales de la Région Midi-Pyrénées selon les experts ..	43
Tableau 33 : Effets majeurs de la PAC sur les zones rurales de la Région Midi-Pyrénées selon les experts	44
Tableau 34 : Evolution potentielle du rôle de la PAC selon les experts de la Région Midi-Pyrénées	46
Tableau 35 : Sujets qui mériteraient l'attention de la recherche selon les experts de la Région Midi-Pyrénées	46
Tableau 36 : Classement des 6 axes de recherche du projet CAP-IRE par les experts de la Région Midi-Pyrénées	48
Tableau 37 : Propositions de recherches spécifiques dans les 6 axes de recherche du projet CAP-IRE par les experts de la Région Midi-Pyrénées	48

1. Introduction

1.1. Les objectifs du projet CAP-IRE

Le projet CAP-IRE est un projet de recherche financé par la Commission Européenne pour une durée de 3 ans (depuis le 01/01/2008 jusqu'au 31/12/2010). Il est réalisé par 11 équipes de recherche dans 9 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Bulgarie, Espagne, France, Grèce, Italie, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni) et est coordonné par l'équipe italienne, le département d'économie rurale de l'Université de Bologne. L'équipe de recherche française est l'Unité Mixte de Recherche (UMR) SMART (« Structures et Marchés Agricoles, Ressources, Territoires ») de l'INRA de Rennes.

Le projet CAP-IRE (du nom anglais du projet « Common Agricultural Policy: Impact on Rural Economies »), vise à évaluer les différents impacts de la Politique Agricole Commune (PAC) afin de développer de nouveaux outils pour aider à la conception de la future PAC, grâce à une meilleure compréhension des mécanismes socio-économiques des zones rurales. Pour cela, le projet cherche à identifier les enjeux des zones rurales de plusieurs régions européennes, d'évaluer l'impact passé de la PAC sur ces zones rurales, et de prédire quelle pourrait être l'évolution des zones rurales européennes selon plusieurs scénarios de PAC dans les dix années qui viennent. L'originalité du projet réside dans la prise en compte des influences de la PAC sur le monde rural au sens large, et pas uniquement sur le monde agricole.

Les analyses du projet se feront selon 6 thèmes :

- A. Ajustement structurel, investissement et innovation des exploitations agricoles ;
- B. Interactions entre l'agriculture et les autres secteurs économiques des zones rurales ;
- C. Environnement et dimension spatiale des zones rurales ;
- D. Société et monde rural ;
- E. Interactions entre le milieu rural et le milieu non-rural ; interactions entre les zones rurales européennes et les zones rurales du monde ;
- F. Types de gouvernance appropriés pour les zones rurales.

De plus, certaines analyses seront appliquées plus spécifiquement à certaines régions dans les pays partenaires du projet. En France, deux régions sont concernées : la Région Centre et la Région Midi-Pyrénées.

1.2. Les étapes du projet CAP-IRE

Lors de la première étape du projet, réalisée en 2008, il s'agissait de recueillir les opinions d'experts locaux sur les enjeux des zones rurales et l'impact de la PAC dans les régions spécifiques. Pour cela, des Comités Locaux d'experts ont été créés pour chaque région. En France, nous avons sollicité des experts en mai et établi la composition finale des Comités pour les deux régions en juin (une quinzaine de personnes). Nous leur avons envoyé en juin un questionnaire de 11 questions, et nous avons reçu et compilé leurs réponses au cours de l'été. Nous avons présenté la synthèse de ces réponses devant chaque Comité : le 19 septembre à Orléans pour le Comité Local de la Région Centre et le 8 octobre à Toulouse pour le Comité Local de la Région Midi-Pyrénées. Cette synthèse et les débats qui ont eu lieu lors de ces réunions font l'objet de ce document.

La deuxième étape du projet consistera en 2009 en une enquête auprès d'agriculteurs (100-150 dans chaque région concernée par le projet) sur leurs liens avec les zones rurales et leurs stratégies en fonction des modalités de la PAC. Le questionnaire sera établi en partie sur la base des réponses des Comités Locaux de chaque région et en partie en fonction des données nécessaires pour les analyses (selon les grands thèmes A à F).

La troisième étape du projet (en 2009 et en 2010) sera l'analyse des réponses à cette enquête et d'autres données secondaires, et la présentation des résultats préliminaires tout d'abord (fin 2009) puis finaux (courant 2010) aux experts des Comités Locaux afin de recueillir leur avis sur l'interprétation des résultats concernant leur région.

1.3. La composition des Comités Locaux d'experts en Région Centre et en Région Midi-Pyrénées

Dans les deux Régions françaises concernées, plusieurs acteurs du monde rural ont été sollicités, en tant que représentants de la société, de l'environnement et de l'agriculture.

Dans la Région Centre, 27 acteurs au total ont été sollicités, 22 ont répondu positivement à notre sollicitation, et parmi eux 15 ont répondu au questionnaire et ont donc été invités à prendre part à la réunion du 19 septembre. Ces 15 personnes sont listées dans le Tableau 1. Dans la Région Midi-Pyrénées, sur les 20 acteurs sollicités, 15 ont répondu positivement, dont 11 nous ont envoyé leurs réponses au questionnaire. Ces 11 institutions (parfois 2 personnes par institution) sont listées dans le Tableau 2. Seulement 10 institutions ont été invitées à la réunion du 8 octobre, car un questionnaire nous est parvenu après cette réunion.

Tableau 1 : Membres du Comité Local d'experts de la Région Centre

Didier AUGER	Confédération Paysanne Centre (Porte-Parole Régional)
Aude BOURON	Fédération Régionale des Chasseurs du Centre (Directrice)
Joël CARRIGNON	Coordination Rurale Loiret (Président)
Sandrine CLEMENT	DDAF Loiret (Chef du Service départemental d'économie agricole)
Etienne GANGNERON	FDSEA Cher (Président)
Monique GUEGUEN	Centre Technique Régional de la Consommation de la Région Centre et Familles de France
Guy JANVROT	Nature Centre (Président)
Kévin LEMAIRE	Agriculteur
Alain LEROUX	ADASEA Loiret (Directeur)
Valéry MORARD	IFEN (Chef du département de la connaissance environnementale)
Jean MOUZAY	Centre Technique Régional de la Consommation de la Région Centre
Gabriel RIOU	Agence de l'Eau Loire-Bretagne (Délégué Régional Centre Loire)
Annie SIRET	MSA Cœur-de-Loire (Présidente)
Benoît TASSIN	Chambre Régionale d'Agriculture du Centre (Responsable de la Commission études économiques et prospective, développement des filières végétales)
Bruno VERKEST	FDSEA Loiret (Section Lait)

Tableau 2 : Membres du Comité Local d'experts de la Région Midi-Pyrénées

Christophe COGNET	Parc National des Pyrénées (Chef du service gestion du patrimoine et développement)
Christian FOURNIER	VINIFLHOR (Délégué régional)
Julien FRAYSSIGNES	IRQUALIM (Chargé de recherches)
Aude GERAUD ; Karine SAINT-HILAIRE	Fédération Régionale des Chasseurs de Midi-Pyrénées (Chargée de mission sur l'aménagement agricole pour la faune sauvage ; Directrice)
Stéphane GIEULLES ; Hervé PELOFFI	FRSEA Midi-Pyrénées (Directeur ; Président)
Régis HOCHART ; Patrick KIRCHNER	Confédération Paysanne Midi-Pyrénées (Porte-Parole national ; Porte-Parole régional)
Bernard LANNES ; Sophie MICHAUX	Coordination Rurale Midi-Pyrénées (Porte-Parole régional ; animatrice)
Christian MONTGOBERT	Chambre Régionale d'Agriculture de Midi-Pyrénées (Chargé d'études économiques)
Bernard PLADEPOUSAUX	MSA Midi-Pyrénées-Sud (Président) et CER Hautes-Pyrénées (Président)
Jean-Claude TEURLAY ; Laurence TOURET	DRAF Midi-Pyrénées (Chef du service régional de l'information statistique et économique ; Chargée d'études au service régional de l'information statistique et économique)
Alain TOURNE	CNASEA Midi-Pyrénées et Maire de L'Isle Jourdain

1.4. Le questionnaire envoyé aux experts des Comités Locaux

Le questionnaire envoyé aux experts comprenait les 11 questions suivantes.

Question 1 : Quels sont, d'après vous, les atouts et problèmes de la Région Centre/Midi-Pyrénées dans son ensemble (zones rurales et non rurales) ?

Les experts étaient invités à lister leurs propositions d'atouts, en attribuant à chacun un ordre d'importance (1 étant le plus important) ; ils devaient faire de même avec les problèmes.

Question 2 : Comment pourrait-on définir, selon vous, une zone rurale ?

Il s'agissait d'une question ouverte qui permettait de comparer l'opinion des experts aux définitions officielles.

Question 3 : Actuellement, quels sont, selon vous, les principaux atouts et problèmes des zones rurales de la Région Centre/Midi-Pyrénées ?

Les experts étaient invités à lister leurs propositions d'atouts, en attribuant à chacun un ordre d'importance (1 étant le plus important) ; ils devaient faire de même avec les problèmes.

Question 4 : D'après vous, quels problèmes additionnels concernant les zones rurales de la Région Centre/Midi-Pyrénées pourraient survenir dans les 10 prochaines années ?

Les experts étaient invités à classer leurs propositions par ordre d'importance (1 étant la plus importante).

Question 5 : Selon vous, qu'apporte le secteur agricole aux zones rurales de la Région Centre/Midi-Pyrénées ?

Cette question était séparée en trois sous-questions.

5.A. Quels sont les apports/contributions de l'agriculture en général ?

5.B. Quels sont les apports/contributions des exploitations agricoles ?

5.C. Quels sont les apports/contributions des entreprises des zones rurales connectées à l'agriculture (IAA, coopératives, vétérinaire, mécanicien, abattoirs, etc) ?

Pour chacune de ces sous-questions, les experts devaient classer leurs propositions par ordre d'importance (1 étant la plus importante).

Question 6 : Selon vous, de quelle manière / selon quelle(s) tendance(s) ces apports ou contributions vont-ils changer dans les 10 prochaines années ?

Cette question était séparée en trois sous-questions.

6.A. Comment les apports/contributions de l'agriculture en général vont-ils changer ?

6.B. Comment les apports/contributions des exploitations agricoles vont-ils changer ?

6.C. Comment les apports/contributions des entreprises des zones rurales connectées à l'agriculture (IAA, coopératives, vétérinaire, mécanicien, abattoirs, etc) vont-ils changer ?

Aucun classement n'était demandé pour ces questions.

Question 7 : D'après vous, quels sont les effets majeurs de la PAC (1er et 2ème piliers) sur les zones rurales de la Région Centre/Midi-Pyrénées ?

Les experts étaient invités à classer leurs propositions par ordre d'importance (1 étant la plus importante).

Question 8 : Selon vous, comment va évoluer le rôle de la PAC (1er et 2ème piliers) au cours des 10 prochaines années ?

Il s'agissait d'une question ouverte.

Question 9 : D'après vous, et compte tenu des réponses apportées à la question précédente, quels sujets mériteraient l'attention de la recherche en vue d'aider à la conception de la future PAC, et à sa mise en œuvre dans la Région Centre/Midi-Pyrénées ?

Les experts étaient invités à classer leurs propositions par ordre d'importance (1 étant la plus importante).

Question 10 : Quelle importance la recherche devrait-elle donner aux 6 grands axes autour desquels le projet CAP-IRE s'articule ?

Contrairement à la question 9 qui était ouverte, la question 10 demandait une évaluation de sujets de recherche bien spécifiques, c'est-à-dire les 6 axes de recherche du projet CAP-IRE. Les experts devaient noter par ordre d'importance ces 6 axes de recherche, avec le score 1 pour le sujet le plus important selon eux, et proposer des sujets plus spécifiques pour chaque axe.

Ces 6 grands axes de recherche avaient été simplement listés dans le questionnaire, et le retour des réponses des experts nous a montré qu'une définition des ces axes aurait été utile. Lors des réunions du 19 septembre et du 8 octobre, nous avons donc donné plus de détails sur ce qui était derrière ces 6 axes de recherche, détails repris dans le Tableau 3.

Tableau 3 : Définition des 6 axes de recherche du projet CAP-IRE présentée lors des réunions avec les experts

Les 6 axes de recherche du projet CAP-IRE	Ce qu'on entend par là
A Ajustement structurel, investissement, et innovation des exploitations	Comment la structure des exploitations change (taille, combinaison des facteurs de production, recours aux facteurs externes à l'exploitation...)
B Interactions entre l'agriculture et les autres secteurs économiques des zones rurales	Liens avec les secteurs d'amont et d'aval Place de l'agriculture dans l'activité économique Pluriactivité, autres sources de revenus
C Environnement et dimension spatiale des zones rurales	Effets négatifs/positifs de l'agriculture sur l'environnement (pollution, surexploitation des ressources, paysage, occupation de l'espace...)
D Société et monde rural	Mutations sociales des zones rurales (vieillesse, exode, exclusion sociale, animation) Place des agriculteurs dans la société rurale
E 1- Interaction entre le milieu rural et le milieu non rural ; 2- Interaction entre les zones rurales en Europe et les zones rurales du monde	1- Relations ruraux/néo-ruraux ; urbanisation 2- Effets du contexte international : tendances sur les marchés alimentaires, énergétiques, du travail ; délocalisations ; négociations à l'OMC
F Types de gouvernance appropriés pour les zones rurales	Quelle politique, quels acteurs (public/privé, groupes d'intérêt, niveau de subsidiarité...)

Question 11 : Tout autre commentaire et remarque

Les experts pouvaient ici donner leur avis sur le questionnaire, sur certains aspects non abordés, etc.

1.5. Les réunions du 19 septembre et du 8 octobre avec les Comités Locaux

Lors des réunions du 19 septembre et du 8 octobre, nous avons présenté aux Comités Locaux nos propositions de regroupement de leurs réponses en grandes catégories, et, pour celles-ci, un intitulé général et une hiérarchisation (la hiérarchisation 1 indiquant la catégorie la plus importante au regard des experts). Nous avons établi les hiérarchisations selon trois aspects : i) le nombre total d'occurrences de l'aspect, idée ou concept dans les réponses des experts ; ii) le nombre d'occurrences qui avaient été classées en priorité 1 par les experts (pour les questions où un classement était demandé) ; iii) le nombre d'occurrences qui avaient été classées en priorité 1 ou en priorité 2.

Lors des réunions, les experts ont été invités à réagir sur cinq points :

- les arguments avancés par les autres experts du Comité pour défendre leur opinion ;
- nos propositions de regroupement d'idées en grandes catégories ;
- nos propositions d'intitulés de ces grandes catégories ;
- nos propositions de hiérarchisation de ces grandes catégories ;
- des aspects qui n'avaient pas, ou pas assez, été mentionnés dans leurs réponses écrites.

Les réunions ont eu lieu de 13h45 à 17h, et se sont déroulées question par question (présentation puis débat), avec approximativement 15 minutes par question. Seule la question 1 n'a pas été présentée, par manque de temps. Les questions où le plus de temps a été passé en débat ont été les questions 3, 4 et 7. En revanche, les questions 5 et 6 ont été les plus rapides.

Lors de la réunion du 19 septembre à Orléans, 12 experts du Comité Local de la Région Centre étaient présents et 3 personnes de l'INRA. Lors de la réunion du 8 octobre à Toulouse, 13 experts du Comité Local de la Région Midi-Pyrénées étaient présents et 2 personnes de l'INRA.

Les deux chapitres suivants exposent respectivement les réponses du Comité de la Région Centre et celles du Comité de la Région Midi-Pyrénées. Le dernier chapitre conclut.

2. Réponses du Comité Local d'experts de la Région Centre

Les tableaux de regroupement et de hiérarchisation présentés ci-dessous sont ceux que nous avons présentés lors de la réunion du 19 septembre mais modifiés selon les débats lors de cette réunion. Les modifications que nous avons intégrées concernent les intitulés des catégories que nous avons proposées, leur composition et leur hiérarchisation. Les modifications sont directement intégrées aux tableaux ci-dessous, mais nos propositions initiales sont mentionnées dans le texte.

2.1. Question 1 : Quels sont les atouts et problèmes de la Région Centre dans son ensemble (zones rurales et non rurales) ?

Cette question n'avait pas pu être présentée lors de la réunion du 19 septembre, faute de temps. Nos propositions ci-dessous (Tableau 4 et Tableau 5) n'ont donc pas pu être débattues ni approuvées par les experts.

a) Atouts

Les réponses écrites des experts nous ont amené à classer les principaux atouts de la Région Centre en 4 grandes catégories (Tableau 4). Le premier grand atout est **une région attractive** (23 occurrences au total parmi les réponses, dont 11 en priorité 1), avec un potentiel touristique important (Val de Loire, Sologne, agrotourisme, AOC, etc), une forte diversité des territoires, une bonne qualité de vie (espace important et densité faible, climat tempéré, etc) et la présence de milieux naturels riches en biodiversité. Le deuxième grand atout est **une région globalement peu enclavée** (20 occurrences au total dont 6 en priorité 1), avec notamment la proximité de Paris et sa couronne (citée par 11 experts dont 6 fois en priorité 1 ou 2). Le troisième grand atout est **une économie régionale forte** (18 occurrences au total dont 5 en priorité 1), notamment dans le secteur de l'agriculture (cité par 9 experts dont 7 en priorité 1 ou 2). Ces trois grands atouts sont les plus importants, loin devant le dernier atout (seulement 5 occurrences au total) d'**une région dynamique**.

Tableau 4 : Principaux atouts de la Région Centre selon les experts

	Dans les réponses des experts :			Notre proposition de hiérarchisation
	Nombre d'occurrences total	Nombre d'occurrences en Priorité 1	Nombre d'occurrences en Priorité 1 ou 2	
Potentiel touristique important	9			
Diversité des territoires	5			
Qualité de vie	7			
Milieux naturels riches	2			
→ Une région attractive	23	11	12	1
Proximité de Paris	11			
Bonnes infrastructures de transport	6			
Réseau dense de villes de taille moyenne	2			
Situation géographique centrale	1			
→ Une région globalement peu enclavée	20	6	12	2

Agriculture compétitive et à forte valeur ajoutée	9			
Industries et artisanat bien développées	5			
Potentiel pour les énergies renouvelables	3			
Dynamisme économique	1			
→ Une économie régionale forte	18	5	9	3
Dynamisme	2			
Villes dynamiques	2			
Population jeune	1			
→ Une région dynamique	5	1	2	4

b) Problèmes

De nombreux problèmes pour la Région Centre ont été listés par les experts dans leurs réponses au questionnaire, qu'il a été difficile de regrouper. Nous proposons ici un regroupement en 5 grands problèmes, donnés dans le Tableau 5. Le premier problème, **une région peu unifiée** (17 occurrences au total dont 6 en priorité 1), concerne notamment le manque d'unité culturelle et régionale (mentionné par 8 experts dont 5 en priorité 1 ou 2), et l'absence de capitale régionale (villes moyennes seulement, qui sont en concurrence). Très proche dans l'ordre d'importance, le deuxième grand problème propose **une région avec certaines zones en difficulté** (17 occurrences dont 5 en priorité 1) : la partie sud de la région notamment, et les zones rurales. **Une région avec un milieu naturel fragilisé** est le troisième grand problème (11 occurrences dont 4 en priorité 1) ; ceci est dû à l'augmentation de l'artificialisation des terres, à une agriculture devenue spécialisée en production de céréales et la disparition de l'élevage et de l'arboriculture, et à une pression sur la ressource en eau. Le quatrième grand problème est une **région globalement enclavée** (11 occurrences dont 2 en priorité 1), avec une absence de grandes infrastructures de transport en raison notamment de la proximité des transports parisiens. Enfin, en cinquième position se trouve le problème d'**une économie régionale peu développée** (9 occurrences), notamment agricole.

Tableau 5 : Principaux problèmes de la Région Centre selon les experts

	Dans les réponses des experts :			Notre proposition de hiérarchisation
	Nombre d'occurrences total	Nombre d'occurrences en Priorité 1	Nombre d'occurrences en Priorité 1 ou 2	
Manque d'unité culturelle et d'identité régionale	8			
Plusieurs villes moyennes en concurrence	4			
Manque de dynamisme	3			
Manque de politique régionale unifiée	2			
→ Une région peu unifiée	17	6	10	1
Sud de la région défavorisé	9			
Déprise démographique dans les zones rurales	8			
→ Une région avec certaines zones en difficulté	17	5	10	2

Urbanisation accrue	5			
Spécialisation agricole en céréales	4			
Fragilité de la ressource en eau	2			
→ Une région avec un milieu naturel fragilisé	11	4	8	3
Polarisation autour de Paris	4			
Manque de dessertes routières, ferroviaires, fluviales	5			
Eloignement des ports maritimes	2			
→ Une région globalement enclavée	11	2	4	4
Produits agricoles non transformés et à faible valeur ajoutée	6			
Secteur industriel faible	2			
Potentiel touristique sous-exploité	1			
→ Une économie régionale peu développée	9	0	1	5

2.2. Question 2 : Comment pourrait-on définir une zone rurale ?

Selon les experts interrogés, la définition d'une zone rurale tourne autour de quatre aspects principaux, listés dans le Tableau 6. La prédominance des activités agricoles et sylvicoles est la caractéristique des zones rurales la plus récurrente (10 experts l'ont mentionnée dans leurs réponses) : il s'agit d'une prédominance dans le sens d'occupation de l'espace, de création de paysage, d'utilisation des ressources naturelles, de contribution à l'économie locale, et de participation à l'alimentation. Une zone rurale est également définie par la large place de la nature ou de la campagne, sans forcément un lien avec les activités du secteur primaire (pour 5 experts), ce qui en fait un lieu de détente et de ressourcement et de conservation de la nature. Cette large place de l'environnement naturel va de paire avec les critères démographiques (relevés par 5 experts) et d'urbanisation (relevés par 7 experts) : faible densité de population, petites agglomérations faiblement concentrées et éloignées des grands pôles urbains. Certains experts ont également mentionné qu'une zone rurale se caractérisait par une problématique bien particulière, comme des services publics qui disparaissent. Ces problèmes sont expliqués plus en détail dans la question 3.

En fonction de ces réponses, nous avons proposé la définition résumée suivante lors de la réunion du 19 septembre : « une zone rurale a deux caractéristiques principales : un lien étroit avec l'environnement et le milieu naturel, et une concentration de population limitée ». Les experts ont néanmoins trouvé cette définition réductrice, car elle occultait les activités économiques propres aux zones rurales (activités du secteur primaire, artisanat, PME).

Tableau 6 : Définition d'une zone rurale selon les experts de la Région Centre

	Nombre d'occurrences dans les réponses des experts
Prédominance des activités agricoles et sylvicoles	10
Large place de la nature / campagne	5
Petites agglomérations, éloignement des grands pôles	7
Faible densité de population	5

2.3. Question 3 : Actuellement, quels sont les principaux atouts et problèmes des zones rurales de la Région Centre ?

a) Atouts

Le Tableau 7 propose un regroupement des principaux atouts des zones rurales de la Région Centre listés par les experts dans leurs réponses. Nous avons ainsi proposé que le thème **une agriculture productive, compétitive et diversifiée** soit l'atout premier des zones rurales de la Région Centre (22 occurrences dont 15 en priorité 1 ou 2). Ce thème inclut divers atouts propres à l'agriculture (un bon potentiel agronomique, des exploitations agricoles performantes, une diversité agricole en termes de territoires et de productions, des surfaces de production importantes, une restructuration foncière forte, et la présence de quelques IAA importantes comme Triballat et Epicentre). Le deuxième atout général des zones rurales de la Région Centre est **une attractivité et un potentiel touristique fort** (16 occurrences au total), en partie dus à des sites touristiques reconnus (vallée de la Loire, Sologne), à l'espace disponible, à une grande hétérogénéité des territoires et des paysages, à la proximité de l'Île-de-France, à une forte valeur ajoutée des productions agricoles et à la présence de nombreux signes de qualité (AOC, fromages, vins). **Une région globalement peu enclavée et bien localisée** est le troisième atout principal (9 occurrences au total). Celui-ci regroupe des atouts concernant les pôles urbains et les infrastructures. Le quatrième atout principal est **une diversité paysagère et environnementale et une forte capacité en eau**, avec des sites environnementaux et de biodiversité préservés (comme le Parc Naturel Régional), et un large potentiel pour les énergies renouvelables (bois, énergie éolienne, biocarburants). Enfin, le cinquième atout principal est la présence de **réseaux sociaux actifs**, d'un point de vue de l'animation agricole et du dynamisme associatif (notamment les associations de protection de l'environnement).

Lors de la réunion du 19 septembre, certains experts avaient suggéré de changer le terme « agriculture performante » que nous proposons initialement en « agriculture productive et compétitive », de changer le terme « diversité des territoires » que nous proposons en « hétérogénéité des territoires », ainsi que de changer le terme « richesse paysagère » que nous proposons en « diversité paysagère ». Les experts avaient également souhaité la suppression de l'atout « présence de quelques IAA importantes » qui avait été proposé par un expert dans ses réponses écrites, et que nous avons intégré à « une agriculture productive, compétitive et diversifiée » ; selon les experts, cette caractéristique était plutôt à classer en problème et non en atout (car trop faible présence), un problème attendant étant le faible nombre de PME non agricoles. De plus, les experts avaient suggéré que les signes de qualité n'étaient pas assez nombreux ou reconnus pour en faire un atout fort de la Région (la Région n'étant pas associée à des signes de qualité particuliers, à l'inverse d'autres Régions françaises), mais sans souhaiter la suppression de cette caractéristique. L'intitulé de l'atout proposé en priorité 3 (« une région globalement peu enclavée et bien localisée ») avait été considéré par les experts comme trop avantageux au regard de la situation réelle (sud de la Région peu desservi, Région située loin des ports), et pour cette raison nous l'avons modifié en « certaines zones peu enclavées et bien localisées ». Concernant la diversité environnementale, les experts avaient proposé que la forte capacité des réserves en eau y soit associée (tout en soulignant la fragilité de cette ressource, mentionnée plus en détail dans la partie problèmes suivante). Ils trouvaient également qu'il était difficile de dissocier l'atout de la diversité paysagère et environnementale et celui de l'attractivité et du potentiel touristique. Enfin, certains experts s'étaient étonnés de voir que le dynamisme associatif avait été proposé comme atout par d'autres experts mais sans vouloir le supprimer à l'issue du débat.

Tableau 7 : Principaux atouts des zones rurales de la Région Centre selon les experts

	Dans les réponses des experts :			Hiérarchisation à l'issue du débat
	Nombre d'occurrences total	Nombre d'occurrences en Priorité 1	Nombre d'occurrences en Priorité 1 ou 2	
Potentiel agronomique / pédoclimatique	7			
Performance des exploitations	6			
Diversité agricole	4			
Surfaces de production importantes	3			
Restructuration foncière forte	1			
Quelques IAA importantes	1			
→ Une agriculture productive, compétitive et diversifiée	22	10	15	1
Potentiel touristique et attractivité des territoires	7			
Hétérogénéité des territoires et des paysages	5			
Valeur ajoutée des productions et signes de qualité	4			
→ Une attractivité et un potentiel touristique fort	16	5	9	2
Proximité de pôles urbains	4			
Axes de communication (infrastructures routières)	3			
Proximité des bassins de consommation	2			
→ Certaines zones peu enclavées et bien localisées	9	3	6	3
Potentiel pour le développement des énergies renouvelables	3			
Environnement; présence de sites remarquables	3			
→ Une diversité paysagère et environnementale, une forte capacité en eau	6	0	6	4
Animation agricole	1			
Dynamisme rural et vie associative locale	3			
→ Des réseaux sociaux actifs	4	1	3	5

b) Problèmes

Comme le montre le Tableau 8, les problèmes les plus souvent identifiés par les experts étaient ceux liés aux mutations sociales, que ce soit dans le milieu agricole ou dans les autres secteurs. Nous avons donc proposé comme premier grand problème **une dégradation du tissu social** (26 occurrences, 15 fois placées en priorité 1 ou 2), en regroupant les aspects classiques des difficultés sociales des zones rurales (vieillesse, exode, pertes d'activités économiques et de services) et en y incluant les problèmes de cohabitation entre les différents acteurs des zones rurales (agriculteurs, ruraux non agricoles, néo-ruraux) qui ont

été mentionnés quatre fois par les experts. Nous avons proposé comme deuxième grand problème **une déclinaison agricole du problème social** (21 occurrences, dont 7 en priorité 1 ou 2), les difficultés démographiques classiques (vieillesse, désertification, faible renouvellement) se retrouvant dans la déclinaison agricole en termes de diminution d'actifs agricoles et d'installations, et les difficultés économiques se retrouvant en termes d'absence d'IAA, d'outils de collecte et de transformation et de productions biologiques ou de qualité. Dans la déclinaison agricole du problème social nous avons également inclus l'isolement des agriculteurs mentionné par deux experts, ainsi que la perte des surfaces agricoles. Le troisième grand problème que nous avons identifié était **des pressions de l'agriculture sur l'environnement**, provenant de la spécialisation agricole de certaines zones (par exemple, la Beauce et la Champagne Berrichonne) et de la déprise d'autres (par exemple, la Sologne), de l'agrandissement des exploitations et de l'augmentation des contraintes de production, et résultant en une dégradation du paysage, de la biodiversité, de la ressource en eau et des sols. Les experts ont indiqué que l'agrandissement des exploitations pouvait également être un aspect du problème de dégradation du tissu social. Enfin, un quatrième grand problème serait **un problème de définition d'une politique territoriale et foncière**, qui se traduit par un déséquilibre des territoires.

Le problème de la perte des surfaces agricoles avait été fortement appuyé lors de la discussion du 19 septembre, les experts indiquant que la diminution de la SAU régionale était en partie due à l'absence d'établissement foncier régional, et à la considération des terres agricoles non pas comme une ressource propre à préserver mais comme une variable d'ajustement dans les politiques d'aménagement. Ils avaient alors souhaité ajouter le problème de définition d'une politique foncière à l'intitulé initial que nous proposons pour l'atout classé en quatrième position (« un problème de définition d'une politique territoriale »). Les experts avaient également souhaité ajouter dans les sous-problèmes de « la déclinaison agricole du problème social » le problème de la perte de valeur ajoutée. Selon eux, cette perte était un problème pour l'ensemble de la Région Centre, et pas seulement pour les zones rurales. Enfin, les experts avaient souligné le manque d'anticipations dans la Région, les problèmes futurs n'étant pas pris en compte aujourd'hui dans la définition des politiques.

Tableau 8 : Principaux problèmes des zones rurales de la Région Centre selon les experts

	Dans les réponses des experts :			Hiérarchisation à l'issue du débat
	Nombre d'occurrences total	Nombre d'occurrences en Priorité 1	Nombre d'occurrences en Priorité 1 ou 2	
Vieillesse de la population, désertification, exode des jeunes	12			
Disparition/manque de commerces, industries, artisanat	5			
Disparition/manque de services et d'infrastructures	5			
Problème de cohabitation entre agricoles, ruraux et néo-ruraux	4			
→ Une dégradation du tissu social	26	5	15	1
Faible nombre/perte d'actifs agricoles, peu d'installations	5			
Absence d'IAA et d'outils de collecte et de transformation, perte de valeur ajoutée	5			

Perte de surfaces agricoles (urbanisation) et déprise	4			
Isolement des agriculteurs	2			
Peu d'agriculture biologique et productions de qualité	2			
→ Une déclinaison agricole du problème social	21	4	7	2
Spécialisation agricole de certaines zones, perte de vitesse de certaines productions agricoles	9			
Pressions sur l'environnement (eau, ...), dégradation du paysage	8			
Agrandissement des exploitations	3			
Augmentation des contraintes de production	1			
→ Des pressions de l'agriculture sur l'environnement	18	3	9	3
Faiblesse des politiques locales et territoriales	4			
Hétérogénéité agricole et naturelle des territoires	3			
Déséquilibre des territoires en termes de population et pression urbaine	2			
Eloignement des ports de commerce	2			
Faiblesse du budget agricole régional	1			
→ Un problème de définition d'une politique territoriale et foncière	12	5	5	4

2.4. Question 4 : Quels problèmes additionnels concernant les zones rurales de la Région Centre pourraient survenir dans les 10 prochaines années ?

Dans leurs réponses au questionnaire, les experts ont généralement suggéré que les problèmes actuels des zones rurales de la Région Centre seraient les mêmes dans les 10 prochaines années : dégradation du tissu social (également en agriculture), problèmes environnementaux dus à l'agriculture, faible politique territoriale. Néanmoins, dans ces grands groupes, quelques problèmes supplémentaires ont été proposés (en bleu dans le Tableau 9) : un manque de salariés qualifiés dans les zones rurales ; l'augmentation du prix de l'immobilier et des coûts de transport ; la difficulté pour les agriculteurs de vivre sur leur exploitation en raison de la concurrence pour les logements de la part d'acteurs ruraux non-agricoles ; une modification des pratiques agricoles qui sera nécessaire pour s'ajuster aux nouvelles politiques ; la difficulté grandissante de concilier les aspects productifs et environnementaux de l'agriculture. De plus, la hiérarchisation finale est différente de celle de la question 3 (problèmes actuels, Tableau 8), puisque le problème environnemental passe en première position (avec 21 occurrences, dont 14 en priorité 1 ou 2).

Lors de la réunion du 19 septembre, les experts avaient souhaité ajouter dans le problème de la « déclinaison agricole du problème social qui perdure » les problèmes de réallocation des utilités de la terre et des conflits d'usage. Le débat avait au final fait ressortir de manière plus générale les quatre enjeux principaux qui se profilent pour les zones rurales de la Région Centre : environnement, énergie, développement durable, usages du foncier.

Tableau 9 : Principaux problèmes potentiels additionnels des zones rurales de la Région Centre selon les experts

	Dans les réponses des experts :			Hiérarchisation à l'issue du débat
	Nombre d'occurrences total	Nombre d'occurrences en Priorité 1	Nombre d'occurrences en Priorité 1 ou 2	
Désertification, exode des jeunes, manque de salariés qualifiés	8			
Disparition/manque de services et d'infrastructures	5			
Augmentation du prix de l'immobilier et des transports	4			
Problème de cohabitation entre agricoles, ruraux et néo-ruraux	2			
→ Un tissu social qui continue à se dégrader	19	7	10	2
Faible nombre/perte d'actifs agricoles, peu d'installations	5			
Perte de surfaces agricoles (urbanisation, chasse/pêche), déprise ; réallocation des utilités de la terre, conflits d'usage	5			
Absence d'IAA et d'outils de collecte et de transformation	3			
Isolement des agriculteurs	1			
Les agriculteurs ne vivront plus sur la ferme	1			
Peu d'agriculture biologique et productions de qualité	1			
→ La déclinaison agricole du problème social perdure	16	5	11	3
Spécialisation agricole, perte de vitesse de certaines productions	8			
Pressions sur l'environnement (eau, ...), dégradation du paysage	6			
Augmentation des contraintes de production, modifications de pratiques agricoles	3			
Agrandissement des exploitations	2			
Comment concilier agriculture de production et agriculture d'entretien/respectueuse de	2			

l'environnement → Quelle considération de l'environnement	21	9	14	1
Faiblesse des politiques locales et territoriales	1			
Hétérogénéité agricole et naturelle des territoires	1			
Déséquilibre des territoires en termes de population et pression urbaine	1			
→ La cohérence de la politique territoriale qui reste à définir	3	0	1	4

2.5. Question 5 : Qu'apporte le secteur agricole aux zones rurales de la Région Centre ?

a) Quels sont les apports/contributions de l'agriculture en général ?

Les experts ont proposé plusieurs contributions de l'agriculture aux zones rurales de la Région Centre, que nous avons regroupées en 5 groupes (Tableau 10). Le premier groupe, hiérarchisé numéro 1 en raison du nombre d'occurrences total et du nombre d'occurrences en priorité 1 ou 2, est la contribution de l'agriculture à l'**activité économique** des zones rurales. Cette contribution se retrouve devant la contribution à l'**alimentation et à l'indépendance alimentaire** ; celle-ci est en effet propre à l'agriculture en général dans le monde, mais pas forcément à l'agriculture des zones rurales de la Région, qui exporte une grande partie de sa production hors de la Région. En troisième place se trouve la contribution aux **emplois**. Le quatrième groupe inclut de nombreuses occurrences mais aucune en priorité 1, c'est pourquoi nous avons proposé la hiérarchisation de ce groupe en numéro 4 seulement ; il s'agit de la contribution de l'agriculture à l'**entretien de l'environnement, du milieu naturel et du paysage, et à la production potentielle d'énergies renouvelables**. Enfin, selon 4 experts, l'agriculture contribue à l'**animation des territoires ruraux** en Région Centre, par un dynamisme social et une conservation du tissu culturel, de la culture locale et de l'identité des territoires.

Tableau 10 : Principaux apports de l'agriculture aux zones rurales de la Région Centre selon les experts

	Dans les réponses des experts :			Hiérarchisation à l'issue du débat
	Nombre d'occurrences total	Nombre d'occurrences en Priorité 1	Nombre d'occurrences en Priorité 1 ou 2	
Alimentation / Indépendance alimentaire	8	6	7	2
Activité économique	8	6	8	1
Emplois	6	3	4	3
Environnement et énergies renouvelables	12	0	7	4
<i>Entretien de l'environnement, du milieu et des paysages</i>	11	0	7	
<i>Opportunités pour les énergies renouvelables</i>	1	0	0	

Animation des territoires	4	1	3	5
<i>Dynamisme social</i>	3	1	3	
<i>Conservation du tissu culturel</i>	1	0	0	

b) Quels sont les apports/contributions des exploitations agricoles ?

D'après les experts, les exploitations agricoles (ainsi que les exploitants agricoles eux-mêmes, comme souligné par un expert) participent au **maintien du tissu rural** dans la Région, grâce à leur participation à la vie locale et aux relations sociales, et au maintien économique et démographique ; c'est de loin la principale contribution, identifiée 22 fois dont 17 en priorité 1 ou 2 (Tableau 11). Les exploitations et exploitants contribuent de plus à l'**entretien et occupation de l'espace**, à la **fourniture de services annexes** et aux **emplois**, ces trois catégories étant très proches en nombre d'occurrences total et en priorité 1 ou 2. Enfin, les exploitations et les exploitants contribuent à une **production alimentaire de proximité**.

Lors du débat du 19 septembre, certains experts avaient trouvé que la contribution aux emplois devrait être classée plus haut dans la hiérarchisation ; nous l'avions initialement hiérarchisée en quatrième position, car une seule occurrence était en priorité 1. A l'issue du débat, la contribution aux emplois a été classée en deuxième position. Lors de la réunion, de nombreux experts avaient mentionné le fait que les contributions listées n'étaient que positives, alors qu'il existait également des contributions négatives (par exemple sur l'environnement). Il avait été conclu qu'il manquait dans le questionnaire des questions relatives aux effets négatifs de l'agriculture, les idées des experts concernant cet aspect se retrouvant dans d'autres questions qui n'étaient pas liées.

Tableau 11 : Principaux apports des exploitations agricoles aux zones rurales de la Région Centre selon les experts

	Dans les réponses des experts :			Hiérarchisation à l'issue du débat
	Nombre d'occurrences total	Nombre d'occurrences en Priorité 1	Nombre d'occurrences en Priorité 1 ou 2	
Maintien du tissu rural	22	8	17	1
<i>Participation à la vie locale et aux relations sociales</i>	10	1	7	
<i>Maintien des activités économiques du milieu rural</i>	8	4	6	
<i>Maintien démographique</i>	4	3	4	
Entretien / occupation de l'espace	8	2	4	3
<i>Entretien de l'environnement</i>	5	1	2	
<i>Utilisation de l'espace et structuration des territoires</i>	3	1	2	
Fourniture de services annexes	4	2	3	4
<i>Développement des services liés</i>	2	1	2	
<i>Création de bassins de rétention d'eau</i>	1	1	1	
<i>Services aux collectivités</i>	1	0	0	
Emplois	8	1	4	2
<i>Emplois</i>	4	1	2	
<i>Ouverture sur les métiers agricoles</i>	1	0	0	

Production alimentaire de proximité	3	0	2	5
--	----------	----------	----------	----------

c) Quels sont les apports/contributions des entreprises des zones rurales connectées à l'agriculture (IAA, coopératives, vétérinaire, mécanicien, abattoirs, etc) ?

Si l'agriculture contribue à l'activité économique des zones rurales, c'est en partie dû à la contribution des entreprises qui y sont connectées (IAA, coopératives, vétérinaires, mécaniciens, abattoirs, etc). Comme le montre le Tableau 12, la **contribution à la vie économique** des zones rurales, en termes d'activités économiques mais aussi d'emplois, a été proposée 11 fois par les experts, chaque fois en priorité 1 ou 2. Nous avons donc classé cette contribution en premier. Les deuxième et troisième contributions principales de ces entreprises sont liées à l'accompagnement de la production agricole : **structuration et soutien à la production**, et **amélioration de la qualité de la production**. Enfin, tout comme les exploitations/exploitants agricoles, les entreprises participent au **maintien du tissu et des dynamiques rurales**. Un expert a également proposé dans ses réponses au questionnaire que les entreprises permettent **l'ouverture sur les métiers du para-agricole**, contribution que nous avons classée seule dans notre proposition de hiérarchisation, mais qui pourrait également être incluse dans la contribution à la vie économique.

Tableau 12 : Principaux apports des entreprises des zones rurales connectées à l'agriculture, aux zones rurales de la Région Centre selon les experts

	Dans les réponses des experts :			Hiérarchisation à l'issue du débat
	Nombre d'occurrences total	Nombre d'occurrences en Priorité 1	Nombre d'occurrences en Priorité 1 ou 2	
Contribution à la vie économique	11	8	11	1
<i>Emplois</i>	9	7	9	
<i>Activités économiques</i>	2	1	2	
Structuration et soutien de la production	6	3	6	2
<i>Fourniture de services</i>	2	2	2	
<i>Soutien à la production agricole</i>	3	1	3	
<i>Réseau cohérent de travail</i>	1	0	1	
Amélioration de la qualité	3	1	2	3
<i>Favoriser des produits de qualité</i>	2	0	1	
<i>Accompagner une agriculture durable</i>	1	1	1	
Maintien du tissu et des dynamiques	3	2	3	4
<i>Maintien du réseau de villes moyennes</i>	2	2	2	
<i>Dynamique dans les projets locaux</i>	1	0	1	
Ouverture sur les métiers para-agricoles	1	0	0	5

2.6. Question 6 : De quelle manière ces apports ou contributions vont-ils changer dans les 10 prochaines années ?

a) Comment les apports/contributions de l'agriculture en général vont-ils changer ?

Les experts ont trouvé cette question difficile, et n'ont pas répondu sur le changement des contributions, mais ont plutôt donné leur opinion sur le changement de l'agriculture en tant que telle (Tableau 13). De ces réponses, nous en avons compris que les experts penchaient plutôt pour **une diminution des contributions de l'agriculture à la vie et l'animation en milieu rural** (due à la diminution des actifs agricoles et des services liés à l'agriculture). Les experts ont également suggéré pour le futur **une remise en cause des systèmes de production** (avec par exemple la prise en compte plus importante de l'environnement), **le développement de nouveaux outils pour pallier la perte de revenus et la baisse de valeur ajoutée** (comme les filières courtes), **l'altération de l'état de l'environnement**, et **l'utilisation de l'espace rural pour des activités autres que l'agriculture**.

Les experts avaient mentionné, lors de la réunion du 19 septembre, que l'évolution de l'agriculture serait à l'image de la PAC, et donc qu'il était difficile de répondre à la question sans s'interroger d'abord sur la PAC future. Ils ont également souligné que les deux enjeux principaux pour l'agriculture dans le futur seraient la stabilisation des marchés et du revenu agricole, et la préservation de l'environnement.

Tableau 13 : Modification des principaux apports de l'agriculture aux zones rurales de la Région Centre selon les experts

	Nombre d'occurrences dans les réponses des experts
Modifications de l'espace rural	
Modification des terres les plus pauvres (utilisées pour chasse, loisirs...)	2
Zones rurales sans vie économique	1
Faible contribution de l'agriculture dans l'économie rurale	1
Diminution de la dynamique rurale	1
Modifications des fonctions de l'agriculture	
Retour à la notion de production de biens alimentaires	2
Développement de la fonction d'accueil et de détente	1
Diminution des services liés	1
Diminution des actifs agricoles	1
Modifications de l'état de l'environnement	
Erosion de la biodiversité	2
Modification des paysages	2
Débordements des rivières plus fréquents	1
Modifications de l'agriculture	
Augmentation de la prise en compte de l'environnement dans les systèmes de production	4
Diminution des rendements/ha et des revenus agricoles	2
Développement des filières courtes et plus-values au niveau de l'exploitation	2
Perte du pouvoir de l'agriculteur en matière d'outils économiques	1
Augmentation nécessaire de la performance technique des exploitations	1
Développement des cultures industrielles et énergétiques	1
Perte de valeur ajoutée de l'agriculture	1

b) Comment les apports/contributions des exploitations agricoles vont-ils changer ?

De la même façon que la question précédente, les experts ont ici donné leur opinion sur les modifications touchant les exploitations agricoles, et non pas les modifications de leurs contributions (Tableau 14) : selon eux, les modifications toucheront les **aspects structurels** (agrandissement, spécialisation mais aussi diversification), les **relations avec l'environnement** (exigences environnementales plus grandes), et l'impact sur la **société** (par la diminution des emplois, l'augmentation des conflits de voisinage, etc).

Tableau 14 : Modification des principaux apports des exploitations agricoles aux zones rurales de la Région Centre selon les experts

	Nombre d'occurrences dans les réponses des experts
Aspects structurels	
Agrandissement des exploitations	4
Spécialisation des exploitations	3
Concentration des outils de production	3
Diversification des activités sur l'exploitation et des modes de production	3
Difficultés de reprise des exploitations	2
Relations avec l'environnement	
Augmentation des impacts négatifs sur l'environnement	2
Augmentation des exigences environnementales	1
Société	
Diminution de la population agricole	8
Perte de représentativité en zone rurale des exploitations agricoles	5
Diminution des emplois liés et induits	4
Augmentation des conflits avec la société non-agricole	3
Présence accrue des exploitations dans les dynamiques locales	1
Emergence de nouveaux besoins de l'agriculture et de services liés	1
Changement des modes de consommation	1

c) Comment les apports/contributions des entreprises des zones rurales connectées à l'agriculture (IAA, coopératives, vétérinaire, mécanicien, abattoirs, etc) vont-ils changer ?

Cette question a également été difficile à répondre, tout comme les deux précédentes. Le Tableau 15 montre néanmoins que les experts s'accordent sur le fait que la contribution des entreprises connectées à l'agriculture diminuera, en raison d'une **perte de services** et d'une **perte de valeur** dues principalement à la fermeture ou la délocalisation des entreprises. En parallèle, les experts s'attendent à une **modification des services** (avec le renforcement par exemple de services itinérants). Les experts soulignent ici encore une possible **modification de l'agriculture** avec simplification des systèmes de production, sous la pression des entreprises de collecte et de transformation.

Tableau 15 : Modification des principaux apports des entreprises des zones rurales connectées à l'agriculture, aux zones rurales de la Région Centre selon les experts

	Nombre d'occurrences dans les réponses des experts
--	--

Perte de services	
Concentration / Regroupement / Délocalisation des entreprises	7
Diminution / Fermetures d'établissements	4
Perte de valeur	
Diminution des emplois liés à ces structures	2
Diminution de la valeur ajoutée	1
Modification de l'agriculture	
Perte du pouvoir décisionnel de l'agriculteur en matière de production	1
Modification / Simplification des systèmes de production	5
Modification des services	
Modifications des modes de fonctionnement (services itinérants, prestation de services, ...) / Emergence de nouveaux secteurs	4
Renforcement de l'implication des entreprises para-agricoles dans les dynamiques locales	1

2.7. Question 7 : Quels sont les effets majeurs de la PAC (1er et 2ème piliers) sur les zones rurales de la Région Centre ?

De nombreux effets de la PAC sur les zones rurales de la Région Centre ont été identifiés par les experts. Nous les avons regroupés en catégories, elles-mêmes réparties en effets positifs et effets négatifs (Tableau 16). L'effet positif général est le [maintien de l'activité agricole](#), qui, selon les experts, aurait en grande partie disparu sans la création de la PAC ; celle-ci a notamment permis le soutien du revenu, l'augmentation de la production et le maintien de zones rurales isolées. La contribution à la qualité de l'environnement et à la qualité de l'alimentation a également été soulignée. Néanmoins, les effets positifs de la PAC ont été mentionnés seulement 9 fois, contre 44 occurrences pour les effets négatifs. Ceux-ci concernent tout d'abord la [fragilisation du secteur agricole](#) (22 occurrences, dont 16 en priorités 1 ou 2), due à la diminution des actifs agricoles et de certaines productions, et à la dépendance croissante des exploitations. La [dégradation de l'environnement](#) est le deuxième effet général négatif. Quant au troisième effet négatif, il s'agit non pas d'un effet propre sur les zones rurales, mais d'une caractéristique négative de la PAC qui est considérée 7 fois comme une [politique incohérente](#) (par exemple, malgré l'intention de maintenir la population agricole, la PAC a entraîné une baisse des installations).

Lors de la réunion du 19 septembre, la catégorie « augmentation des surfaces agricoles exploitées » avait posé débat. Certains experts s'étaient étonnés de voir que nous l'avions classée dans l'effet « fragilisation du secteur agricole », alors que cette augmentation pouvait être une cause de la « dégradation de l'environnement » et pouvait donc être classée dans cet effet négatif. D'autres experts pensaient à l'inverse que la catégorie « augmentation des surfaces agricoles exploitées » devait être classée dans les effets positifs (« maintien de l'activité agricole ») puisque cette augmentation des surfaces avait permis le maintien du niveau de vie de certains agriculteurs. Dans le tableau final (Tableau 16), nous avons donc dupliqué la catégorie de « l'augmentation des surfaces agricoles », et nous l'avons classée dans trois grands effets : « le maintien de l'activité agricole », « une fragilisation du secteur agricole », et « une dégradation de l'environnement ». Certains experts avaient également trouvé que la catégorie de « l'augmentation de la production agricole régionale » n'était pas à classer dans « le maintien de l'activité agricole », mais que c'était plutôt un aspect négatif puisque cela contribuait à la « dégradation de l'environnement » ; dans le tableau final nous avons donc intégré cette catégorie dans ces deux effets. Malgré le débat sur la place de ces catégories, les experts avaient été d'accord sur les grands effets (maintien de l'activité agricole, fragilisation du secteur, dégradation de l'environnement), ainsi que sur leur hiérarchisation. Les duplications des catégories, opérées après le débat, ne remettent pas en cause cette hiérarchisation. Lors de la réunion, les experts avaient également remarqué

que l'hétérogénéité de la Région avait permis une redistribution des aides. Ils avaient néanmoins fortement insisté sur le fait qu'il était difficile de voir ce qui était dû à la PAC en tant que telle, puisqu'il n'y avait pas de référentiel « non-PAC » pour comparer.

Tableau 16 : Effets majeurs de la PAC sur les zones rurales de la Région Centre selon les experts

	Dans les réponses des experts :			Hiérarchisation à l'issue du débat
	Nombre d'occurrences total	Nombre d'occurrences en Priorité 1	Nombre d'occurrences en Priorité 1 ou 2	
EFFETS POSITIFS				
Augmentation des surfaces agricoles exploitées	5			
Accroissement du niveau de vie des agriculteurs, soutien du revenu	3			
Intégration de la dimension environnementale / Amélioration de l'environnement	2			
Augmentation de la production agricole régionale	1			
Maintien de zones rurales isolées	1			
Maintien de l'agriculture de type familial	1			
Contribution à l'agriculture de qualité	1			
→ Le maintien de l'activité agricole	14	8	9	3
EFFETS NEGATIFS				
Faible nombre/perte d'actifs agricoles, peu d'installations	7			
Augmentation des surfaces agricoles exploitées	5			
Perte de vitesse de certaines productions agricoles	3			
Perte de valeur ajoutée	3			
Augmentation de la fragilité et de la dépendance des exploitations	2			
Abandon des outils de régulation	1			
Pas de rattrapage du niveau de vie entre agriculteurs et reste de la population	1			
→ Une fragilisation du secteur agricole	22	13	16	1
Spécialisation agricole de certaines zones	10			
Pressions sur l'environnement (eau, ...), dégradation du paysage	5			
Augmentation des surfaces agricoles exploitées	5			
Augmentation de la production agricole régionale	1			

→ Une dégradation de l'environnement	21	11	13	2
Captation des aides à l'agriculteur par d'autres secteurs	2			
Politique du 2ème pilier incohérente	3			
Politique trop focalisée sur les produits, pas assez sur les actifs	2			
→ Une politique incohérente	7	0	3	4

2.8. Question 8 : Comment va évoluer le rôle de la PAC (1er et 2ème piliers) au cours des 10 prochaines années ?

Dans leurs réponses à la question sur l'évolution du rôle de la PAC, les experts ont mis en avant des évolutions potentielles que nous avons regroupées en trois aspects (Tableau 17). Le premier aspect est le changement des modalités de la PAC, avec une **PAC moins régulatrice et réorientée vers la prise en compte de l'environnement et du développement rural**. La baisse des aides et la disparition complète de la PAC ont notamment été mentionnées à plusieurs reprises dans les réponses. Un transfert total du budget vers les Nouveaux Etats Membres ou une renationalisation complète de la politique ont également été évoqués. Le deuxième aspect est le changement des objectifs de la PAC : d'après certains experts, la PAC sera duale et **intégrera les deux enjeux de production et d'environnement**. Enfin, le troisième aspect concerne les changements des effets de la PAC, avec une continuation de certains effets mais également une réorientation par le marché, conduisant les experts à **s'inquiéter du succès de la nouvelle politique**.

Lors du débat du 19 septembre, les experts semblaient convaincus d'une politique future qui serait nationale et qui ne s'appellerait plus agricole, puisqu'elle prendrait plutôt en compte l'aspect multifonctionnel de l'agriculture, ce que la PAC actuelle ne faisait pas.

Tableau 17 : Evolution potentielle du rôle de la PAC selon les experts de la Région Centre

	Nombre d'occurrences dans les réponses des experts
Changement des modalités de la PAC	
Baisse des aides, disparition de la PAC, PAC moins régulatrice	5
Augmentation de la prise en compte de l'environnement	4
Les autres acteurs du milieu rural vont bénéficier des aides	3
Transfert des aides du 1er vers le 2e pilier	2
Aides re-couplées à la production	1
Renationalisation de la PAC	1
→ Une politique réorientée ; de la régulation des marchés vers une forte prise en compte de l'environnement et du développement rural	
Changement des objectifs de la PAC	
Maintien de la production pour satisfaire les besoins mondiaux / l'autonomie alimentaire	3
PAC duale (agriculture de production versus agriculture d'entretien du paysage)	2
Correction des abandons du marché (productions les moins rentables, etc)	1
→ Une politique intégrant les deux enjeux de production et d'environnement	
Changement des effets de la PAC	
Continuation de l'agrandissement des exploitations	2

Réorientation des productions par le marché	2
Surexploitation des ressources naturelles	1

2.9. Question 9 : Quels sujets mériteraient l'attention de la recherche en vue d'aider à la conception de la future PAC ?

La question 9 était une question ouverte, contrairement à la question 10 où des sujets de recherche plus spécifiques étaient proposés. Le Tableau 18 reprend les réponses écrites des experts, en les classant en 5 groupes. Un groupe additionnel, classé en première position, a été ajouté à l'issue du débat (voir ci-dessous) : **quels outils pour une ruralité durable**. Le deuxième groupe de sujets de recherche s'interroge sur le **type de politique** le mieux adapté : il s'agirait donc de concevoir la future PAC en simulant l'impact de différentes politiques sur plusieurs variables d'intérêt. A l'inverse, la conception de la future PAC peut se faire en déterminant d'abord les **objectifs de l'agriculture**, et en réfléchissant ensuite à quel type de politique permettrait de les obtenir. Les divers objectifs proposés par les experts étaient par exemple le maintien d'une agriculture diversifiée, la répartition de l'agriculture sur le territoire, et l'autonomie alimentaire. Deux autres groupes de sujets de recherche concernent des aspects spécifiques : **comment prendre en compte les enjeux environnementaux** (comment les concilier avec les enjeux de production, quelle est la prise en compte actuelle, etc), **comment accompagner l'ajustement des exploitations** (en aidant les installations, en permettant aux exploitations d'être moins dépendantes, etc), et **comment tenir compte de la place de l'agriculture dans le milieu rural** en général.

Lors de la réunion du 19 septembre, les experts avaient souhaité que les enjeux environnementaux ne soient pas les seuls mentionnés, mais que les enjeux sociaux apparaissent également. La question de recherche principale sur laquelle les experts s'étaient alors mis d'accord était comment concilier les trois piliers économique/environnemental/social en agriculture (c'est-à-dire comment faire du développement durable), en analysant les contributions de l'agriculture à ces trois volets (par exemple en terme d'efficacité) et en évaluant les limites d'utilisation des ressources naturelles par l'agriculture. Nous avons résumé cette question en « quels outils pour une ruralité durable », et nous l'avons classée en première position suite au débat.

Les experts avaient, de plus, lors de la réunion, unanimement regretté que les recherches réalisées en agriculture, par l'INRA ou d'autres instituts de recherche, ne soient pas connus des acteurs locaux mais restent à l'état de publication académique sans vulgarisation publique.

Tableau 18 : Sujets qui mériteraient l'attention de la recherche selon les experts de la Région Centre

	Dans les réponses des experts :			Hiérarchisation à l'issue du débat
	Nombre d'occurrences total	Nombre d'occurrences en Priorité 1	Nombre d'occurrences en Priorité 1 ou 2	
Quels outils pour une ruralité durable				1
Comment concilier les 3 piliers économique / environnemental / social				
Quelle contribution de l'agriculture à ces 3 piliers				

Prise en compte des enjeux environnementaux	9	3	5	3
Concilier production et enjeux environnementaux	4			
Promouvoir et accompagner l'agriculture biologique	2			
Intégrer la performance environnementale des exploitations	1			
Les zones rurales ont-elles un avantage écologique	1			
Réduire l'utilisation de produits phyto-sanitaires	1			
Une politique qui accompagne l'ajustement des exploitations	7	3	4	4
Aide au maintien des petites et moyennes exploitations	2			
Aide à l'installation et à la transmission	2			
Rendre les exploitations autonomes	2			
Augmenter le potentiel génétique des céréales	1			
Quel type de politique	6	5	5	2
Simuler l'impact de différents types de soutien (aides couplées, pas d'intervention sur les prix, dégressivité, régionalisation ...)	5			
Quel niveau de subsidiarité pour les politiques rurales	1			
Quels objectifs de l'agriculture	6	1	4	5
Aide au maintien d'une agriculture diversifiée sur le territoire	3			
Intérêts d'une répartition des productions sur le territoire	1			
Comment avoir une autonomie alimentaire durable	1			
Quelles orientations de la PAC dans le contexte mondialisé	1			
Quelle place de l'agriculture dans le milieu rural	4	0	2	6
Quel rôle social de l'agriculture dans les zones rurales	1			
Quel lien entre exploitants et néo-ruraux	1			
Quelle prise en compte de l'agriculture dans le tissu rural	1			
Quel accueil efficace des porteurs de projets en milieu rural	1			

2.10. Question 10 : Quelle importance la recherche devrait-elle donner aux 6 grands axes autour desquels le projet CAP-IRE s'articule ?

Le Tableau 19 montre la moyenne des scores de classement pour chaque axe, et le Tableau 20 liste les propositions spécifiques faites par les experts pour chaque axe.

L'axe le plus important pour les experts de la Région Centre est l'interaction entre l'agriculture et les autres secteurs économiques des zones rurales (axe B, score moyen de 2,6 sur 6) : quelle est la place de l'agriculture dans les activités économiques des zones rurales ? quel est le lien entre l'agriculture et l'agro-alimentaire ? quelles sont les stratégies de vente ou de revenu alternatives ? Les deux autres axes qui sont assez importants (scores moyens de 2,8 et 2,9) sont les problèmes d'ajustement structurel des exploitations, et le problème d'environnement (axes A et C). Les trois autres axes de recherche sont considérés comme nettement moins importants par les experts de la Région Centre : l'aspect société et monde rural (score moyen de 3,9), les types de gouvernance (score moyen de 4,1) et les interactions des zones rurales avec les autres zones (score moyen de 4,3).

Lors de la réunion du 19 septembre, les experts avaient approuvé le classement proposé de ces axes, mais en souhaitant une légère modification : classer les axes A et C les deux en deuxième position, alors que nous les avons classés respectivement en deuxième et en troisième positions. Les experts avaient également ajouté qu'il était difficile de réaliser des recherches séparément sur les axes A, C et D, en soulignant de nouveau l'importance de prendre en compte les trois volets économique, environnemental et social.

Tableau 19 : Classement des 6 axes de recherche du projet CAP-IRE par les experts de la Région Centre

Les 6 axes de recherche du projet CAP-IRE		Moyenne des priorités données par les experts	Hierarchisation à l'issue du débat
A	Ajustement structurel, investissement, et innovation des exploitations	2,8	2
B	Interactions entre l'agriculture et les autres secteurs économiques des zones rurales	2,6	1
C	Environnement et dimension spatiale des zones rurales	2,9	2
D	Société et monde rural	3,9	4
E	1- Interaction entre le milieu rural et le milieu non rural ; 2- Interaction entre les zones rurales en Europe et les zones rurales du monde	4,3	6
F	Types de gouvernance appropriés pour les zones rurales	4,1	5

Tableau 20 : Propositions de recherches spécifiques dans les 6 axes de recherche du projet CAP-IRE par les experts de la Région Centre

Les 6 axes de recherche du projet CAP-IRE	Les propositions de recherches spécifiques données par les experts
A Ajustement structurel, investissement, et innovation des exploitations	<ul style="list-style-type: none"> - Concilier performance/apport économique des exploitations et impact sur l'environnement - Relations entre compétitivité et "agriculture humaine" - Gestion des risques et crises des exploitations
B Interactions entre l'agriculture et les autres secteurs économiques des zones rurales	<ul style="list-style-type: none"> - Développer circuits courts - Relier politique agricole et politique agro-alimentaire - Quelle place de l'agriculture au sein des activités économiques rurales - Identification de services émergents
C Environnement et dimension spatiale des zones rurales	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse des échecs des politiques environnementales liées à l'agriculture - Réussir à concilier performances économiques et performances écologiques - Quelle contribution de l'agriculture - Quels outils pour réduire la dégradation de l'environnement - Pallier la fragmentation du paysage / Réflexion sur la consommation de l'espace
D Société et monde rural	<ul style="list-style-type: none"> - Comment maintenir les services de proximité - Comment l'agriculture peut-elle répondre aux attentes de la société - Revaloriser le métier d'agriculteur
E <p>1- Interaction entre le milieu rural et le milieu non rural ;</p> <p>2- Interaction entre les zones rurales en Europe et les zones rurales du monde</p>	<p>1-</p> <ul style="list-style-type: none"> - Traiter la ruralité autrement que par une entrée agricole - Développement de circuits courts <p>2-</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification des flux et impacts sur l'emploi - Évaluer les effets de l'agriculture française sur les agricultures des autres pays - Développement de partenariat type AFDI
F Types de gouvernance appropriés pour les zones rurales	<ul style="list-style-type: none"> - Simplification des échelles d'intervention - Adaptation de la gouvernance en fonction du territoire - Soutien aux porteurs de projet en milieu rural - Quel doit être le poids des politiques rurales par rapport aux développements urbains - Prise en compte des acteurs non-agricoles dans les politiques rurales

2.11. Question 11 : Autres commentaires

Concernant la conception du questionnaire, deux experts ont indiqué que les questions étaient parfois difficiles à comprendre et certaines à répondre (par exemple la question 5), et un autre a mentionné que les questions 1 et 3 ne suffisaient pas mais qu'il fallait également demander quels étaient les principaux atouts et problèmes de l'agriculture dans la Région.

Concernant la finalité du questionnaire, un expert a écrit qu'il ne répondait à ce questionnaire que dans l'espoir que ce projet modifie la future PAC.

Concernant le projet CAP-IRE en général, un expert s'est étonné de voir que la thématique de recherche A était déconnectée de la thématique C.

S'agissant de points additionnels, un expert a souhaité souligner le rôle de l'agriculture biologique dans l'agriculture de demain. Un autre expert a mis en garde contre une agriculture purement d'aménagement et d'entretien du territoire qui ne recevrait des aides que pour ces fonctions. D'après cet expert, les autres aspects de l'agriculture sont à prendre en compte, comme les aspects d'alimentation et de performance productive, et la question du revenu des exploitants agricoles, revenu qui ne serait pas suffisant avec ces aides du deuxième pilier seulement. Cette question du revenu a été également soulevée par un expert lors d'une conversation téléphonique après la réunion du 19 septembre, l'expert s'inquiétant que l'enjeu environnemental ne devienne plus important que l'enjeu de stabilisation du revenu agricole.

3. Réponses du Comité Local d'experts de la Région Midi-Pyrénées

Les tableaux de regroupement et de hiérarchisation ci-dessous ne sont pas exactement ceux présentés aux experts lors de la réunion du 8 octobre. Tout d'abord, nous avons intégré des modifications d'intitulés, de composition et de hiérarchisation de certaines catégories, suite aux débats du 8 octobre. Les modifications sont directement intégrées aux tableaux ci-dessous, mais nos propositions initiales sont mentionnées dans le texte. De plus, les tableaux ont été légèrement modifiés par les réponses d'un expert reçues après la réunion. Ces modifications sont marginales : les réponses de l'expert s'inséraient dans les catégories proposées pour la réunion et les hiérarchisations sont inchangées, à l'exception du Tableau 28 (question 5b) et du Tableau 36 (question 10) où les trois premiers items hiérarchisés ont changé de place (mais sont restés dans les trois premières places) ; pour ces questions il s'agit donc de propositions de hiérarchisation et non de hiérarchisations approuvées à l'issue du débat.

3.1. Question 1 : Quels sont les atouts et problèmes de la Région Midi-Pyrénées dans son ensemble (zones rurales et non rurales) ?

Cette question n'avait pas pu être présentée lors de la réunion du 8 octobre, faute de temps. Nos propositions ci-dessous (Tableau 21 et Tableau 22) n'ont donc pas pu être débattues ni approuvées par les experts.

a) Atouts

Nous avons regroupé les atouts de la Région Midi-Pyrénées, proposés par les experts, en 4 grandes catégories (Tableau 21). En fonction des nombres d'occurrences totaux, en priorité 1 et en priorité 1 ou 2, le premier atout de la Région est une région avec une **nature riche et accueillante** (18 occurrences, dont 5 en priorité 1), avec une large diversité des paysages, un climat agréable, un patrimoine naturel riche, beaucoup d'espace, et une forte diversité agricole. Le deuxième grand atout de la région est qu'elle est **dynamique et à la pointe** (12 occurrences, dont 3 en priorité 1), notamment grâce au pôle toulousain, au solde migratoire positif et à la présence de l'aéronautique. Le troisième atout est une région **attractive pour le tourisme** (9 occurrences, dont 2 en priorité 1), la région bénéficiant d'une bonne image, d'un patrimoine culturel riche et d'un dynamisme culturel fort (avec notamment les festivals), et d'une notoriété gastronomique due à ses productions de qualité et ses AOC. Il est à noter que l'atout hiérarchisé numéro 1 (nature riche et accueillante) pourrait être inclus dans l'atout d'attractivité pour le tourisme. Enfin, le quatrième atout (mentionné 6 fois, mais jamais en priorité 1 ou 2) est que la région est **bien située**, entre la Méditerranée et l'Océan Atlantique et proche de l'Espagne, ce qui permet des échanges commerciaux et des flux touristiques.

Tableau 21 : Principaux atouts de la Région Midi-Pyrénées selon les experts

	Dans les réponses des experts :			Notre proposition de hiérarchisation
	Nombre d'occurrences total	Nombre d'occurrences en Priorité 1	Nombre d'occurrences en Priorité 1 ou 2	
Diversité des paysages et des territoires	5			
Climat agréable	4			
Patrimoine et richesse naturels	4			
Région avec de l'espace	3			
Diversité agricole	2			

→ Une région avec une nature riche et accueillante	18	5	10	1
Toulouse (emplois, aéroport, ...)	3			
Dynamisme démographique	3			
Dynamisme social	1			
Dynamisme technologique	4			
Enseignement et recherche	1			
→ Une région dynamique et à la pointe	12	3	5	2
Bonne image de la région	3			
Patrimoine et dynamisme culturel	3			
Notoriété gastronomique	3			
→ Une région attractive pour le tourisme	9	2	3	3
A l'interface entre Méditerranée et Océan Atlantique	3			
Frontière avec l'Espagne	3			
→ Une région bien située	6	0	0	4

b) Problèmes

Les réponses des experts nous ont amené à classer les principaux problèmes de la Région Midi-Pyrénées en 5 grandes catégories (Tableau 22). Toulouse apparaît comme le premier problème de la Région, en attirant toute l'activité et la population : **une région concentrée sur Toulouse** est cité en problème par 11 experts (dont 8 en priorité 1 ou 2). **Une région globalement enclavée** est le deuxième problème cité principalement par les experts (8 occurrences, dont 2 en priorité 1) : absence de TGV, de grands axes routiers, de tunnel vers l'Espagne ; éloignement de Paris, de la vallée du Rhône et de l'Europe. Le troisième problème principal concerne les zones rurales seules : **une région avec des zones rurales en difficulté** recueille 7 mentions, relatives aux conflits de voisinage et d'usage (entre agriculteurs, ruraux, néo-ruraux, étrangers s'installant dans les zones rurales), à la déprise démographique et à la disparition des services publics. En quatrième position se trouve **une région avec des activités agricoles et industrielles en danger** : pour 3 experts l'activité agricole est fragile, et pour 3 autres le secteur industriel est peu développé. Le cinquième problème est une **région hétérogène sur le plan naturel** (5 occurrences au total).

Tableau 22 : Principaux problèmes de la Région Midi-Pyrénées selon les experts

	Dans les réponses des experts :			Notre proposition de hiérarchisation
	Nombre d'occurrences total	Nombre d'occurrences en Priorité 1	Nombre d'occurrences en Priorité 1 ou 2	
Toulouse, le pôle attractif majoritaire	6			
Peu de villes importantes hors Toulouse	2			
Urbanisation majeure de Toulouse avec désertification de l'arrière pays	3			
→ Une région concentrée sur Toulouse	11	4	8	1

Région enclavée	5			
Transports collectifs peu développés	2			
Eloignement des grands centres économiques	1			
→ Une région globalement enclavée	8	2	4	2
Conflits de voisinage et d'usage dans les zones rurales	2			
Déprise démographique dans les zones rurales	2			
Disparition des services publics dans les zones rurales	3			
→ Une région avec des zones rurales en difficulté	7	1	3	3
Activité agricole fragile	3			
Secteur industriel faible	3			
→ Une région avec des activités agricoles et industrielles en danger	6	1	1	4
Des zones à handicap, difficiles, sujettes aux catastrophes naturelles	3			
Qualité et quantité de l'eau hétérogène	2			
→ Une région hétérogène sur le plan naturel	5	1	1	5

3.2. Question 2 : Comment pourrait-on définir une zone rurale ?

Dans leurs réponses au questionnaire, de nombreux experts (7 occurrences au total) ont défini une zone rurale comme une zone où l'agriculture et la forêt tiennent une place prépondérante dans l'occupation du territoire et dans l'activité économique (Tableau 23). Les définitions classiques de large place de la nature, faible densité de population et éloignement des services, ont également été évoquées. Deux experts ont apporté une définition originale : selon eux, les zones rurales sont par définition un milieu dynamique avec de fortes capacités de mobilisation et d'organisation.

Tableau 23 : Définition d'une zone rurale selon les experts de la Région Midi-Pyrénées

	Nombre d'occurrences dans les réponses des experts
Prédominance des activités agricoles et sylvicoles dans l'occupation du territoire et les activités économiques	7
Large place de la nature / campagne	2
Faible densité de population	3
Eloignement des services	1
Milieu dynamique	2

3.3. Question 3 : Actuellement, quels sont les principaux atouts et problèmes des zones rurales de la Région Midi-Pyrénées ?

a) Atouts

Comme le montre le Tableau 24, le premier atout principal des zones rurales de la Région Midi-Pyrénées, identifié par les experts dans leurs réponses au questionnaire, relève de l'activité agricole : il s'agit d'une **agriculture diversifiée et de qualité** (15 occurrences, dont 5 en priorité 1), grâce notamment à des exploitations agricoles à la pointe, à d'importantes ressources en eau et à des signes de qualité. Le deuxième atout est **une forte attractivité des territoires** (12 occurrences, dont 3 en priorité 1), grâce notamment à d'agréables conditions naturelles et de vie, et à la richesse du patrimoine. La **qualité et diversité des paysages et une biodiversité riche** est le troisième grand atout par ordre d'importance (9 occurrences). Enfin, les réponses des experts nous ont amené à proposer comme quatrième et dernier atout **certaines zones rurales globalement bien desservies**, grâce à la forte présence d'infrastructures et de villes. Les trois premiers atouts sont de loin les plus importants au regard du nombre d'occurrences et de classements prioritaires, indiquant la forte place de l'agriculture et du paysage naturel dans les zones rurales de la Région.

Lors de la réunion du 8 octobre, certains experts avaient souhaité souligner que les équipements NTIC n'étaient pas si courants dans les zones rurales, et que ce mitage isolait les agriculteurs. D'autres experts se sont étonnés de l'intitulé du quatrième atout (« des zones rurales globalement bien desservies ». C'est pourquoi, à l'issue du débat, nous avons ajouté dans les intitulés que les équipements NTIC et la bonne desserte s'appliquaient à certaines zones rurales seulement. Il avait été également suggéré que Toulouse n'était pas forcément un atout pour les zones rurales, notamment les zones péri-urbaines, mais plutôt un problème à cause de l'urbanisation croissante autour de la ville et de la concentration des services et infrastructures dans la ville. Cet aspect apparaissant nettement dans la question suivante (Tableau 25), nous ne l'avons pas supprimé des atouts. Certains experts avaient également souhaité que l'intitulé de l'atout placé en numéro 3 intègre la notion de biodiversité riche, ce qui n'apparaissait pas dans notre proposition initiale.

Tableau 24 : Principaux atouts des zones rurales de la Région Midi-Pyrénées selon les experts

	Dans les réponses des experts :			Hiérarchisation à l'issue du débat
	Nombre d'occurrences total	Nombre d'occurrences en Priorité 1	Nombre d'occurrences en Priorité 1 ou 2	
Diversité agricole	6			
Ressources en eau	2			
Exploitations nombreuses et à la pointe	2			
Signes de qualité, productions traditionnelles	5			
→ Une agriculture diversifiée et de qualité	15	5	8	1
Potentiel touristique et attractivité des territoires	7			
Tranquillité, calme, qualité de vie	4			
Climat agréable	1			
→ Une forte attractivité des	12	3	9	2

territoires				
Beauté et diversité des territoires et des paysages	7			
Territoires préservés sur le plan paysager	1			
Climats variés	1			
→ Qualité et diversité des paysages ; biodiversité riche	9	4	5	3
Infrastructures publiques	2			
Présence de nombreuses villes moyennes	1			
Présence de Toulouse	1			
Diminution du déséquilibre entre Toulouse et zones rurales	1			
Équipement NTIC dans certaines zones	1			
→ Certaines zones rurales globalement bien desservies	6	0	0	4

b) Problèmes

Comme le montre le Tableau 25, le premier problème des zones rurales de la Région est la **dégradation du tissu socio-économique**, avec le ralentissement démographique et la disparition des services (17 occurrences, dont 7 en priorité 1 ou 2). Le deuxième problème principal largement cité (13 occurrences, dont 7 en priorité 1 ou 2) relève d'un **secteur agricole en difficulté**, en raison notamment du recul de l'activité et de l'emploi agricole et d'une décentralisation des centres de décision des IAA, mais aussi en raison de pressions croissantes sur l'environnement. Dans leurs réponses, les experts ont accordé moins d'importance aux autres problèmes que nous avons classés en positions 3, 4 et 5. Le troisième problème est l'augmentation des **conflits de voisinage et d'usage** entre les différents acteurs des zones rurales (agriculteurs, ruraux non-agricoles, néo-ruraux), le quatrième est le problème d'**enclavement** (souligné par 5 experts), et le cinquième le **manque d'identité régionale** avec une faible visibilité de la Région et une faible communauté d'intérêts (mais compensée par des identités locales fortes).

Lors de la réunion du 8 octobre, certains experts avaient proposé que l'intitulé du premier problème que nous proposons initialement (« dégradation du tissu social ») soit renommé en la « dégradation du tissu socio-économique », et que celui du troisième problème (« conflits de voisinage ») soit modifié en « conflits de voisinage et d'usage ». Enfin, un expert avait proposé l'intégration de ce problème à celui du secteur agricole en difficulté, mais cela n'avait pas été approuvé par les autres experts. De plus, si seulement 2 experts avaient proposé le problème d'identité régionale dans leurs réponses écrites, lors de la réunion du 8 octobre de nombreux experts avaient insisté sur ce point, en mentionnant par exemple que ce sont les Pyrénées et non pas la Région en elle-même qui ont une identité. Les experts avaient également souhaité nuancer le problème de population peu dynamique proposé par un expert dans ses réponses au questionnaire, en affirmant que la vie associative en zones rurales était très développée et que les activités culturelles (festivals, marchés) étaient très présentes. Un expert avait remis en cause le problème du faible renouvellement de la population, sur la base de chiffres officiels récents. Néanmoins, la hiérarchisation proposée avait été maintenue.

Tableau 25 : Principaux problèmes des zones rurales de la Région Midi-Pyrénées selon les experts

	Dans les réponses des experts :			Hiérarchisation à l'issue du débat
	Nombre d'occurrences total	Nombre d'occurrences en Priorité 1	Nombre d'occurrences en Priorité 1 ou 2	
Vieillesse de la population, dépeuplement, faible renouvellement	7			
Disparition des services et perte d'activités économiques	8			
Population peu dynamique	1			
Faible solidarité	1			
→ Dégradation du tissu socio-économique	17	5	7	1
Recul de l'agriculture dans certaines zones	4			
Perte d'actifs agricoles	2			
Pressions sur l'environnement (eau, biodiversité)	2			
Absence d'IAA et d'outils de collecte et de transformation	1			
Manque de compétitivité et faible viabilité des exploitations	4			
→ Secteur agricole en difficulté	13	2	7	2
Extension des villes, pression immobilière	5			
Problème de cohabitation entre agricoles, ruraux et néo-ruraux	2			
→ Conflits de voisinage et d'usage	7	3	5	3
Enclavement, infrastructures de transport peu développées	5			
→ Enclavement	5	2	3	4
Déficit d'identité régionale	4			
Tourisme surtout ciblé sur sports d'hiver	2			
→ Manque d'identité régionale	2	0	1	5

3.4. Question 4 : Quels problèmes additionnels concernant les zones rurales de la Région Midi-Pyrénées pourraient survenir dans les 10 prochaines années ?

Le Tableau 26 présente les problèmes additionnels proposés par les experts dans leurs réponses écrites, en les groupant en 5 problèmes principaux. Le premier est la **fragilisation de l'agriculture, accentuée en zones difficiles** (10 occurrences, dont 6 en priorité 1) et le deuxième **la dégradation du tissu socio-économique qui continue** (8 occurrences, dont 4 en priorité 1). L'ordre est donc inversé par rapport aux problèmes actuels (Tableau 25). Le troisième problème additionnel, nouveau par rapport aux problèmes actuels, regroupe des problématiques potentielles liées à l'agriculture (AOC, OGM, aléas climatiques) que nous avons résumées en la **nécessité de définir de nouvelles stratégies pour les exploitations**. Le quatrième problème est une aggravation du problème des **conflits d'usage et de voisinage**

existants. Le cinquième problème concerne des **pressions agricoles sur l'environnement**, et nous avons choisi de le séparer des problèmes de l'agriculture, contrairement à ce que nous avons fait pour la question 3 (Tableau 25).

Lors de la réunion du 8 octobre, certains experts avaient suggéré que la diminution du nombre d'exploitations n'était pas forcément un problème spécifique à la Région, et qu'il s'agissait de l'évolution classique comme dans le reste de la France. La plupart des experts avait approuvé les intitulés des 5 problèmes principaux mais avaient indiqué qu'il manquait certains sous-problèmes dans ces catégories, comme la disparition des IAA (dans le problème hiérarchisé 1, « fragilisation de l'agriculture, accentuée en zones difficiles »), la perte de biodiversité (dans le problème hiérarchisé 5, « pressions agricoles sur l'environnement ») liée à l'agriculture et mais aussi à l'urbanisation, la disparition de l'artisanat (dans le problème hiérarchisé 2, « la dégradation du tissu socio-économique continue »), et la pluriactivité des agriculteurs (dans le problème hiérarchisé 3, « une nécessité de définir de nouvelles stratégies pour les exploitations »).

Tableau 26 : Principaux problèmes potentiels additionnels des zones rurales de la Région Midi-Pyrénées selon les experts

	Dans les réponses des experts :			Hiérarchisation à l'issue du débat
	Nombre d'occurrences total	Nombre d'occurrences en Priorité 1	Nombre d'occurrences en Priorité 1 ou 2	
Perte d'actifs agricoles, peu d'installations	5			
Diminution du nombre d'exploitations	2			
Recul de l'agriculture en zone de montagne	2			
Paupérisation des agriculteurs	1			
Disparition des IAA → Fragilisation de l'agriculture, accentuée en zones difficiles	10	6	8	1
Disparition des services et perte d'activités économiques	4			
Problèmes de logement et de transport	2			
Perte de population active	1			
Peu de cohésion des territoires ruraux	1			
Disparition de l'artisanat → La dégradation du tissu socio-économique continue	8	4	6	2
AOC en danger	2			
Prévention des aléas climatiques (stockage d'eau, ...)	1			
Problématique des OGM	1			
Augmentation des contraintes de production	1			
Pluriactivité des exploitants → Une nécessité de définir de nouvelles stratégies pour les	5	1	3	3

exploitations				
Urbanisation (perte de surfaces agricoles)	3			
Problème de cohabitation entre agriculteurs / ruraux / néo-ruraux	1			
Concurrence eau citadine / eau pour l'agriculture	1			
→ Conflits d'usage et de voisinage	5	1	3	4
Pressions sur les ressources en eau	1			
Dégradation du paysage	1			
Perte de biodiversité				
→ Pressions agricoles sur l'environnement	2	0	1	5

3.5. Question 5 : Qu'apporte le secteur agricole aux zones rurales de la Région Midi-Pyrénées ?

a) Quels sont les apports/contributions de l'agriculture en général ?

Nous avons regroupées les contributions proposées par les experts dans leurs réponses écrites en six grandes contributions (Tableau 27). Les hiérarchiser a été problématique, car, exceptée la contribution que nous avons placée en numéro 6, les autres contributions étaient relativement proches au regard du nombre d'occurrences en priorité 1 et en priorité 1 ou 2.

Nous avons ainsi proposé l'**activité économique** et les **emplois** comme les deux principales contributions de l'agriculture aux zones rurales de la Région Midi-Pyrénées ; mais elles sont suivies de très près par **l'entretien et la création des paysages et de l'environnement**. Cette contribution recueille le plus grand nombre d'occurrences dans les réponses des experts, mais seulement 2 en priorité 1. La quatrième contribution est la **conservation du tissu social et de la population**, avec seulement 3 occurrences mais toutes en priorité 1 ou 2. L'**offre alimentaire diversifiée et de qualité** est la cinquième contribution principale, avec 5 occurrences dont 2 en priorité 1 ou 2. La dernière contribution, avec 5 occurrences mais aucune en priorité 1, est **l'attraction du tourisme**.

Lors de la réunion du 8 octobre, les experts avaient approuvé ce classement.

Tableau 27 : Principaux apports de l'agriculture aux zones rurales de la Région Midi-Pyrénées selon les experts

	Dans les réponses des experts :			Hiérarchisation à l'issue du débat
	Nombre d'occurrences total	Nombre d'occurrences en Priorité 1	Nombre d'occurrences en Priorité 1 ou 2	
Offre alimentaire diversifiée et de qualité	5	1	2	5
Activité économique	7	2	6	1
Emplois	5	4	5	2
Entretien et création des paysages et de l'environnement	9	2	5	3
Attraction du tourisme	5	0	1	6

Conservation du tissu social et de la population	3	2	3	4
---	----------	----------	----------	----------

b) Quels sont les apports/contributions des exploitations agricoles ?

Comme le montre le Tableau 28, la première contribution des exploitations agricoles aux zones rurales de la Région Midi-Pyrénées est le **maintien du tissu rural** (8 occurrences au total, dont 4 en priorité 1), avec le maintien de la population, des relations sociales et du patrimoine, avant même l'apport **d'emplois, d'activités économiques, et de tourisme** (8 occurrences, mais seulement 1 en priorité 1). **L'utilisation, l'entretien et la conservation de l'espace et de l'environnement** est la troisième principale contribution des exploitations (5 occurrences, toutes en priorité 1 ou 2), cet item incluant également la création de paysages. Le **lien entre ville et campagne** est le quatrième apport des exploitations agricoles : les exploitants font le lien entre la population urbaine et la campagne, et offrent leurs services aux communes (recyclage des boues d'épuration, déneigement, etc). Enfin, **l'alimentation de proximité et de qualité** (grâce aux circuits courts notamment) se trouve en dernière position (2 occurrences seulement).

Cette hiérarchisation a été légèrement modifiée par rapport à celle présentée lors de la réunion du 8 octobre, suite à l'intégration des réponses au questionnaire reçues après cette réunion. Avant cette modification, les occurrences nous avaient amenés à hiérarchiser en numéro 1 la contribution aux « emplois, activité économique, et tourisme », en numéro 2 la contribution à « l'utilisation, l'entretien et la conservation de l'espace et de l'environnement », et en numéro 3 la contribution au « maintien du tissu rural ».

Tableau 28 : Principaux apports des exploitations agricoles aux zones rurales de la Région Midi-Pyrénées selon les experts

	Dans les réponses des experts :			Notre proposition de hiérarchisation
	Nombre d'occurrences total	Nombre d'occurrences en Priorité 1	Nombre d'occurrences en Priorité 1 ou 2	
Emplois, activité économique, tourisme	8	1	5	2
Maintien du tissu rural <i>Participation à la vie locale et aux relations sociales</i> <i>Maintien démographique</i> <i>Maintien du patrimoine culturel</i>	8	4	6	1
Utilisation, entretien et conservation de l'espace et de l'environnement	5	3	5	3
Lien entre ville et campagne	3	1	2	4
Alimentation de proximité et de qualité	2	1	1	5

c) Quels sont les apports/contributions des entreprises des zones rurales connectées à l'agriculture (IAA, coopératives, vétérinaire, mécanicien, abattoirs, etc) ?

Le Tableau 29 montre que l'apport principal des entreprises connectées aux zones rurales est, de loin, l'apport d'**emplois** (9 occurrences, dont 8 en priorité 1). **L'activité économique** (5 occurrences) et le **soutien à la production et au revenu** (4 occurrences) (par la structuration des filières, l'aide à la vente et la diminution des coûts de production) viennent en deuxième

et troisième positions. Enfin, pour 3 experts, les entreprises connectées à l'agriculture **participent au tissu rural** et **fournissent des services** de proximité.

Tableau 29 : Principaux apports des entreprises des zones rurales connectées à l'agriculture, aux zones rurales de la Région Midi-Pyrénées selon les experts

	Dans les réponses des experts :			Hiérarchisation à l'issue du débat
	Nombre d'occurrences total	Nombre d'occurrences en Priorité 1	Nombre d'occurrences en Priorité 1 ou 2	
Emplois	9	8	9	1
Activité économique	5	2	5	2
Soutien à la production et au revenu	4	1	2	3
Participation au tissu rural	3	0	2	4
Fourniture de services	3	0	1	5

3.6. Question 6 : De quelle manière ces apports ou contributions vont-ils changer dans les 10 prochaines années ?

a) Comment les apports/contributions de l'agriculture en général vont-ils changer ?

Un expert a suggéré que les contributions de l'agriculture aux zones rurales de la Région Midi-Pyrénées n'allaient **pas changer** dans les 10 prochaines années, et un expert pense que le **changement est incertain** et qu'il sera fonction des objectifs assignés à l'agriculture et donc des politiques (Tableau 30). Selon 3 experts, **l'importance de l'agriculture et donc de toutes ses contributions va diminuer** dans les 10 prochaines années. Trois experts pensent que l'on va assister à une **réorientation des fonctions de production de l'agriculture**, avec une diminution de la fonction nourricière et par exemple la participation des agriculteurs à la production d'énergie. Enfin, pour 2 experts, l'agriculture va voir **augmenter son rôle dans le paysage rural**.

Lors de la réunion du 8 octobre, les experts avaient ajouté que la contribution de l'agriculture en valeur absolue se maintiendrait peut-être, mais que sa contribution relative par rapport aux autres secteurs diminuerait.

Tableau 30 : Modification des principaux apports de l'agriculture aux zones rurales de la Région Midi-Pyrénées selon les experts

	Nombre d'occurrences dans les réponses des experts
Peu de changement	
Peu de changement dans les contributions	1
Changement incertain	
Dépend des objectifs assignés à l'agriculture dans la Région	1
Diminution de l'importance de l'agriculture et de ses contributions	
Diminution de toutes les contributions	1
Diminution de l'importance économique de l'agriculture	1
Diminution de l'élevage, donc des actifs, de la production, de la richesse, du paysage	1
Réorientation des fonctions de production de l'agriculture	
Développement des circuits courts	1
Participation des agriculteurs à la production d'énergie	1

Organisation de la production de plus en plus pilotée par l'aval	1
Augmentation du rôle de l'agriculture dans le paysage rural	
Augmentation de l'importance du rôle de l'agriculteur dans l'entretien de l'espace et de l'environnement	1
Participation à l'amélioration de l'image de « région accueillante »	1

b) Comment les apports/contributions des exploitations agricoles vont-ils changer ?

Concernant la modification des apports des exploitations agricoles dans les 10 prochaines années, les réponses écrites des experts convergeaient vers l'idée d'une [contribution moindre au maintien et au dynamisme du tissu rural](#), en raison notamment de la diminution du nombre d'exploitations, mais aussi vers une [fragilisation des zones à handicap](#) (Tableau 31).

Tableau 31 : Modification des principaux apports des exploitations agricoles aux zones rurales de la Région Midi-Pyrénées selon les experts

	Nombre d'occurrences dans les réponses des experts
Contribution moindre au maintien et au dynamisme du tissu rural et Fragilisation des zones à handicap	
Diminution de la contribution aux zones rurales en raison de la spécialisation accrue et de la réduction d'actifs	2
Diminution de l'agriculture entraînant une moindre occupation du territoire, une perte culturelle	1
Effet négatif sur les filières à cause d'une diminution de l'emploi agricole	1
Disparition dans certaines zones marginalisées	1
Diminution du rôle structurant pour les zones rurales	1
Augmentation du clivage entre ruraux et néo-ruraux	1

c) Comment les apports/contributions des entreprises des zones rurales connectées à l'agriculture (IAA, coopératives, vétérinaire, mécanicien, abattoirs, etc) vont-ils changer ?

Tout comme pour l'agriculture en général et les exploitations agricoles, concernant les entreprises connectées à l'agriculture, les experts envisagent [la diminution de leur contribution à l'emploi et la décentralisation de la valeur ajoutée](#) (Tableau 32). Trois d'entre eux pensent également qu'il y aura une participation plus grande de ces entreprises à l'appui technique et qualitatif des producteurs, que nous avons résumé en une [réorientation de leur rôle vers une plus grande dépendance du secteur agricole](#).

Tableau 32 : Modification des principaux apports des entreprises des zones rurales connectées à l'agriculture, aux zones rurales de la Région Midi-Pyrénées selon les experts

	Nombre d'occurrences dans les réponses des experts
Diminution de leur contribution à l'emploi et décentralisation de la valeur ajoutée	
Diminution de leur contribution à cause d'une baisse de l'agriculture	1
Diminution de l'emploi à cause de leur fusion	1

Evasion de la valeur ajoutée hors de la région par externalisation	1
Réorientation de leur rôle vers une plus grande dépendance du secteur agricole	
Conservation du rôle des IAA grâce à leur fusion	1
Participation plus grande à l'appui technique des producteurs	1
Préoccupation qualitative	1

3.7. Question 7 : Quels sont les effets majeurs de la PAC (1er et 2ème piliers) sur les zones rurales de la Région Midi-Pyrénées ?

Le Tableau 33 donne les effets majeurs de la PAC sur les zones rurales de la Région Midi-Pyrénées proposés par les experts et que nous avons regroupés en effets positifs et négatifs et en grandes catégories. Le premier effet est avant tout un effet négatif : la **fragilisation du secteur agricole et l'augmentation des pressions sur l'environnement**, avec notamment la baisse du nombre d'exploitants et la dégradation de l'environnement (16 occurrences). Les deuxième et troisième effets, positifs, sont **le maintien de l'activité agricole** (8 occurrences) et **le maintien/l'amélioration du tissu rural** (5 occurrences). Le quatrième effet, que nous avons intitulé **l'introduction de nouvelles pratiques**, a été mentionné par 3 experts. Enfin, un expert a cité des primes iniques aux yeux du reste de la société, que nous avons ré-intitulé plus généralement en un **accroissement de l'incompréhension entre agriculture et reste de la société**.

Lors de la réunion du 8 octobre, les experts avaient tenu à souligner qu'il avait été difficile de répondre à cette question, puisqu'ils ne savaient pas à quoi comparer les effets : si le référentiel est l'absence de la PAC, il est impossible d'imaginer comment les zones rurales pourraient être sans celle-ci. Par exemple, la spécialisation agricole de certaines zones peut être due à d'autres facteurs que la PAC. Globalement, la PAC n'est pas la seule responsable de l'évolution de l'agriculture. Elle a, par ailleurs, permis le maintien ou le développement de certains secteurs, mais n'a pas pour autant freiné la fragilisation du secteur agricole dans son ensemble.

Les experts avaient ensuite indiqué qu'ils n'étaient pas sûrs de certains classements en effets positifs et effets négatifs (par exemple, certains effets sur l'environnement sont positifs) et qu'il aurait mieux valu poser la question séparément : quels effets positifs de la PAC ? quels effets négatifs de la PAC ? Ils avaient également noté que la plupart des effets s'appliquaient à certaines zones seulement, et que la situation du sud de la Région était bien différente de celle du nord. De plus, ils pensaient que la PAC n'avait pas forcément permis le maintien d'une agriculture diversifiée, mais qu'elle l'avait supprimée par endroit. Néanmoins, les experts avaient approuvé l'ensemble de nos propositions, à l'exception de la hiérarchisation d'un groupe d'effets. Les experts avaient en effet proposé d'un commun accord de modifier notre proposition de hiérarchisation, en plaçant en augmentant d'une position « le maintien de l'activité agricole » (de la position 3 initialement proposée à la position 2) ; selon les experts, ceci était vrai notamment jusqu'à la réforme de 1992.

Tableau 33 : Effets majeurs de la PAC sur les zones rurales de la Région Midi-Pyrénées selon les experts

	Dans les réponses des experts :			Hiérarchisation à l'issue du débat
	Nombre d'occurrences total	Nombre d'occurrences en Priorité 1	Nombre d'occurrences en Priorité 1 ou 2	
EFFETS POSITIFS				
Maintien de l'activité agricole, notamment dans certaines zones	3			

Maintien d'une agriculture diversifiée	3			
Maintien de la viabilité des exploitations	2			
→ Maintien de l'activité agricole	8	2	4	2
Maintien de la population, des emplois	3			
Appui aux activités nouvelles (diversification, tourisme)	2			
→ Maintien/amélioration du tissu rural	5	2	3	3
Pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement	2			
Adaptation des activités agricoles et agro-alimentaires	1			
→ Introduction de nouvelles pratiques agricoles	3	1	2	4
EFFETS NEGATIFS				
Baisse du nombre d'exploitations, difficultés d'installations	4			
Dégradation de l'environnement (biodiversité, sols)	4			
Spécialisation agricole de certaines zones	2			
Déprise agricole dans certaines zones et crise des productions non soutenues	2			
Dépendance et fragilité des exploitations	2			
Individualisation des démarches de l'exploitant	1			
Pressions sur le foncier	1			
→ Fragilisation du secteur agricole et augmentation des pressions sur l'environnement	16	6	10	1
Des primes iniques aux yeux du reste de la société	1			
→ Accroissement de l'incompréhension entre agriculture et reste de la société	1	0	1	5

3.8. Question 8 : Comment va évoluer le rôle de la PAC (1er et 2ème piliers) au cours des 10 prochaines années ?

Le Tableau 34 montre que 6 experts envisagent une baisse des aides ou une disparition de la PAC, et 4 d'entre eux pensent que la PAC sera duale (avec un double objectif de production alimentaire et de développement rural). Selon les réponses, nous avons proposé comme résumé [une politique avec objectif alimentaire mais également une politique en réponse à la demande sociale](#).

Lors de la réunion du 8 octobre, les experts avaient ajouté que la politique deviendrait probablement rurale et non plus agricole, et qu'il y avait donc une nécessité de prendre en compte les autres acteurs du milieu rural.

Tableau 34 : Evolution potentielle du rôle de la PAC selon les experts de la Région Midi-Pyrénées

	Nombre d'occurrences dans les réponses des experts
Baisse des aides, disparition de la PAC, PAC moins régulatrice	6
PAC duale (agriculture de production versus agriculture d'entretien du paysage et de maintien des activités en zones rurales)	4
Maintien de la production pour satisfaire la sécurité alimentaire et les besoins non-alimentaires	3
Augmentation de la prise en compte de l'environnement	3
Les autres acteurs du milieu rural vont bénéficier des aides	1
Répartition de la production sur les territoires	1
→ Une politique avec objectif alimentaire	
→ Une politique en réponse à la demande sociale	

3.9. Question 9 : Quels sujets mériteraient l'attention de la recherche en vue d'aider à la conception de la future PAC ?

Nous avons classé les réponses des experts concernant les sujets qui mériteraient l'attention de la recherche en deux entrées (Tableau 35) : une entrée selon l'objectif de la politique, et une entrée selon le [type de politique](#). L'entrée selon l'objectif de la politique montre que les experts souhaitent savoir [comment adapter la politique aux exigences des territoires, de l'environnement et de la société](#), c'est-à-dire comment favoriser le caractère multifonctionnel de l'agriculture et montrer l'utilité du maintien des exploitants agricoles.

Lors de la réunion du 8 octobre, concernant le type de politique, certains experts avaient mentionné que des recherches étaient nécessaires sur le meilleur niveau d'application (Région, territoire, etc) des politiques, et sur une meilleure compréhension des mécanismes de marché, ce que nous avons rajouté dans le groupement sur le type de politique. Les experts avaient également insisté sur le fait que la recherche ne devait pas être purement économique, mais devait surtout s'intéresser aux nouvelles technologies, par exemple concernant l'utilisation d'intrants ; selon eux, les aides de la PAC n'auront à terme plus aucun rôle à jouer. De plus, ils pensaient que les travaux sur le type de politique le plus approprié devaient se faire en tenant compte des exigences des territoires, de l'environnement et de la société, c'est-à-dire que les deux entrées des sujets de recherche ne devaient pas être séparées.

Les experts s'étaient en tous cas montrés unanimes quant à la nécessité de coordonner les différentes recherches menées à l'INRA sur la PAC car ils avaient l'impression d'être sollicités de nombreux côtés, sans pour autant voir un lien entre les différentes sollicitations.

Tableau 35 : Sujets qui mériteraient l'attention de la recherche selon les experts de la Région Midi-Pyrénées

	Dans les réponses des experts :			Hiérarchisation à l'issue du débat
	Nombre d'occurrences total	Nombre d'occurrences en Priorité 1	Nombre d'occurrences en Priorité 1 ou 2	
Comment adapter la politique aux exigences des territoires, de l'environnement et de la société				

Maintenir le nombre d'agriculteurs (effet d'une diminution sur l'environnement ; aide aux transmissions ; accompagnements structurels ; soutien au revenu)	6	1	4	3
Maintenir la production de qualité	4	2	3	2
Meilleure prise en compte de l'environnement	4	1	4	4
Répartition spatiale des activités	2	2	2	5
Prendre en compte les 3 piliers en même temps (multifonctionnalité)	3	1	2	6
Quel type de politique				
Simulations et prospectives de l'impact de différents types de politiques (abandon PAC ; prix soutenus ; sortie de l'agriculture de l'OMC ; niveau d'application des politiques ; mécanismes de marché)	4	3	3	1

3.10. Question 10 : Quelle importance la recherche devrait-elle donner aux 6 grands axes autour desquels le projet CAP-IRE s'articule ?

Le Tableau 36 donne les moyennes du classement (de 1 à 6, avec 1 le niveau le plus important) donné par chaque expert aux 6 axes de recherche du projet CAP-IRE. Le Tableau 37 liste les propositions de recherche plus spécifiques proposées par les experts pour chaque axe.

L'axe de recherche concernant les interactions entre l'agriculture et les autres secteurs économiques des zones rurales arrive en tête (score moyen de 2,5) mais est suivi de très près par l'environnement et la dimension spatiale des zones rurales (score moyen de 2,6) et l'ajustement structurel, l'investissement et l'innovation des exploitations (score moyen de 2,7). Il y a une frontière nette entre les trois premiers axes de recherche (scores moyens de 2,5 à 2,7) et les trois derniers axes de recherche (scores moyens de 4,2 à 4,6), ceux-ci étant jugés plutôt négligeables par les experts par rapport aux trois premiers.

Cette hiérarchisation est différente, pour les trois premiers axes, de celle présentée lors de la réunion du 8 octobre, en raison des réponses au questionnaire reçues après la réunion. Avant l'intégration de ce questionnaire supplémentaire, l'axe A était classé numéro 1, et les axes B et C étaient classés ex aequo en deuxième position. Pour tenir compte de l'approbation de la hiérarchisation présentée lors de la réunion par les experts présents, et parce que les scores moyens ne sont pas très différents, nous avons classé en numéro 1 l'axe B, et en numéro 2 les deux axes A et C.

Tableau 36 : Classement des 6 axes de recherche du projet CAP-IRE par les experts de la Région Midi-Pyrénées

Les 6 axes de recherche du projet CAP-IRE	Moyenne des priorités données par les experts	Notre proposition de hiérarchisation
A Ajustement structurel, investissement, et innovation des exploitations	2,7	2
B Interactions entre l'agriculture et les autres secteurs économiques des zones rurales	2,5	1
C Environnement et dimension spatiale des zones rurales	2,6	2
D Société et monde rural	4,2	4
E 1- Interaction entre le milieu rural et le milieu non rural ; 2- Interaction entre les zones rurales en Europe et les zones rurales du monde	4,6	6
F Types de gouvernance appropriés pour les zones rurales	4,3	5

Tableau 37 : Propositions de recherches spécifiques dans les 6 axes de recherche du projet CAP-IRE par les experts de la Région Midi-Pyrénées

Les 6 axes de recherche du projet CAP-IRE	Les propositions de recherches spécifiques données par les experts
A Ajustement structurel, investissement, et innovation des exploitations	<ul style="list-style-type: none"> - Comment maintenir la viabilité des exploitations - Comment accompagner les exploitations dans leur restructuration - Développer des technologies pour une meilleure utilisation des ressources naturelles - Redéfinir les rôles et missions des coopératives
B Interactions entre l'agriculture et les autres secteurs économiques des zones rurales	<ul style="list-style-type: none"> - Quelle place et quel rôle de l'agriculture au sein des activités économiques rurales - Quelles synergies entre agriculture et tourisme - Quelles complémentarités entre l'agriculture et les autres secteurs économiques des zones rurales

<p>C Environnement et dimension spatiale des zones rurales</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Impact de l'agriculture intensive sur les espèces naturelles - Meilleure justification environnementale des politiques conseillées ou imposées - Comment concilier rentabilité économique et respect de l'environnement - Comment promouvoir des pratiques encore plus respectueuses de l'environnement auprès des agriculteurs
<p>D Société et monde rural</p>	<p>Comment améliorer la relation entre agriculteurs et le reste de la société (consommateurs, néo-ruraux, ...) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - renouer le dialogue et assurer une bonne communication - communiquer autour des aspects positifs de l'agriculture - promouvoir l'agriculture auprès des jeunes - expliquer les problématiques de l'agriculture
<p>E</p> <p>1- Interaction entre le milieu rural et le milieu non rural ;</p> <p>2- Interaction entre les zones rurales en Europe et les zones rurales du monde</p>	<p>1-</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer les circuits courts - Problématiques liées à l'agriculture péri-urbaine (nuisances, conflits d'usage, ...) <p>2-</p> <ul style="list-style-type: none"> - Impact des biocarburants à l'échelle mondiale - Les risques d'une dépendance alimentaire mondiale
<p>F Types de gouvernance appropriés pour les zones rurales</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Adaptation de la gouvernance en fonction des particularités locales - Quels choix d'échelles d'action, de formes de coordination - Quel rôle des agriculteurs dans les instances de décision

3.11. Question 11 : Autres commentaires

Un seul expert a ajouté un commentaire, concernant les points manquants dans le questionnaire : selon cet expert, la problématique des bio-carburants, et notamment leur impact, devrait faire l'objet de recherches approfondies.

4. Conclusion

Nous souhaitons remercier ici les experts pour leur contribution volontaire, et généralement très détaillée, à cette première étape du projet de recherche européen CAP-IRE. Nous leur sommes reconnaissants d'avoir passé du temps à répondre au questionnaire et à débattre lors des réunions du 19 septembre à Orléans (pour le Comité Local de la Région Centre) et du 8 octobre à Toulouse (pour le Comité Local de la Région Midi-Pyrénées). Pouvoir lire et entendre leur point de vue sur les zones rurales et sur la PAC a été très enrichissant pour notre vision de chercheurs, et nous permet de mieux prendre en compte les tenants et les aboutissants des différentes thématiques liées à l'agriculture et aux zones rurales en général. De plus, cela nous a permis d'identifier un manque de vulgarisation des travaux de l'INRA auprès des acteurs agricoles et ruraux.

Si l'objectif principal de la création de ces Comités Locaux d'experts était de fournir un éclairage différent au monde de la recherche sur la réalité du monde agricole et de la société rurale, un objectif secondaire était de mettre en relation les différents acteurs du monde rural et ce, dans un contexte non partisan. Cet objectif n'a été que partiellement atteint, étant donné que certains acteurs n'ont pas souhaité prendre part aux travaux et aux réflexions du projet CAP-IRE. La composition des Comités montre que les acteurs qui se sentent les plus concernés sont les acteurs agricoles, les acteurs du monde environnemental, et les acteurs institutionnels. Nous avons sollicité sans succès des représentants des entreprises de collecte et de transformation agricole, et du tourisme.

Cette première étape du projet CAP-IRE a permis de montrer que les deux Régions comportaient des caractéristiques générales similaires : diversité des territoires, potentiel touristique, Région agréable à vivre, mais un manque d'identification territoriale et de politique territoriale et foncière unifiée à l'intérieur, et un manque de reconnaissance à l'extérieur. En revanche, si les experts de la Région Midi-Pyrénées ont souvent souligné le déséquilibre créé par la ville principale de Toulouse, les experts de la Région Centre ont indiqué que la région semblait souffrir de l'inverse, c'est-à-dire de l'absence d'une capitale régionale et de la présence de plusieurs villes moyennes en concurrence. Dans les deux Régions le manque d'identité régionale et de projet régional est frappant, alors qu'on pourrait s'attendre à l'inverse dans la Région Midi-Pyrénées en raison de Toulouse et de son rayonnement économique et culturel. Une contrainte majeure est la grande diversité des zones rurales dans les deux Régions, diversité qui apparaît clairement dans les réponses contrastées des experts sur l'enclavement et le dynamisme économique.

Concernant les zones rurales, dans les deux Régions elles sont principalement identifiées par l'activité agricole, autant dans leur définition et que dans l'atout principal qui les caractérise. Malgré leurs efforts, les experts ont du mal à séparer ruralité, agriculture et PAC, mais ni la politique européenne (pilier bien mal nommé « développement rural » de la PAC), ni ce questionnaire ne les y encouragent. Pourtant le poids économique démographique de l'agriculture est minoritaire voire minime dans les zones rurales. Ce n'est donc pas par son poids économique ou démographique, en baisse, que l'agriculture peut influencer sur la destinée des zones rurales. Son véritable impact concerne l'utilisation de l'espace et des ressources naturelles.

La plupart des problèmes des zones rurales se retrouvent dans les deux Régions : problèmes généraux des mutations sociales (qui semblent plus forts dans la Région Centre) mais également problèmes agricoles et environnementaux. La réalité d'une revitalisation démographique et économique (depuis 1990) des zones rurales intermédiaires en France ne semble pas directement ressentie par les experts de ces deux Régions, sauf peut-être au

travers des conflits d'usage, issus de revendications sur l'espace par des résidents non-agricoles et par la mise exergue de zones rurales en difficulté par rapport aux autres. L'urbanisation de plus en plus grande des zones rurales (surtout péri-urbaines) entraîne en effet bon nombre de conflits d'usage qu'il convient de prendre en compte dans la définition des politiques. Les deux Régions sont également confrontées à une évasion de la valeur ajoutée de leurs productions agricoles et à une délocalisation des centres de décisions des principaux groupes agro-alimentaires présents. Ceci fragilise d'autant plus le secteur primaire dans des zones présentant pourtant de bonnes capacités de production (tant sur la qualité que sur la quantité). De plus, les problèmes environnementaux comme la pression sur l'eau et la pression sur la biodiversité sont des enjeux futurs dont tous les groupes d'acteurs des Comités sont conscients.

Par ailleurs, les réponses des experts montrent que de nombreux problèmes des zones rurales sont similaires aux effets négatifs attribués à la PAC, mais les experts sont conscients qu'il serait cependant réducteur de tenir la politique agricole comme seule responsable de ces effets. Les zones rurales sont confrontées à un certain nombre de mutations et de changements qu'il convient donc de bien détailler afin d'en limiter à l'avenir les effets néfastes au développement harmonieux de ces régions (et plus globalement de l'ensemble des zones rurales). Il n'en reste pas moins que l'agriculture est difficile à imaginer sans la PAC, comme plusieurs experts l'ont souligné. Au-delà de la confusion entre agriculture et PAC, ou plus précisément de la confusion entre les effets de l'évolution de l'agriculture et les effets d'une PAC elle-même changeante, ni le rôle ni les intentions de la PAC ne sont clairement perçus. La PAC n'est pas lisible et ses effets propres sont mal connus. A-t-elle accéléré ou ralenti la perte d'emplois dans le secteur agricole ? A-t-elle aggravé les atteintes à l'environnement ? Ces questions, pour l'instant sans réponses claires, appellent à des recherches en ce sens.

Les experts des deux Régions sont en revanche conscients et relativement unanimes sur le devenir de la PAC : vers des composantes nationale et environnementale plus fortes. La future PAC est en effet envisagée de façon relativement similaire par les experts des deux Régions, quelle que soit leur appartenance : une politique de plus en plus nationalisée, et une politique de moins en moins agricole ciblée de plus en plus sur le développement rural et surtout sur l'environnement. A ce sujet, nous relayons ici les inquiétudes des acteurs agricoles qui craignent une évolution forcée de leur métier vers des agents d'entretien de l'espace seulement, sans considération véritable pour leur revenu et leur fonction primaire qu'est la production alimentaire.

En parallèle du travail de collecte et de confrontation d'opinions réalisé grâce aux contributions écrites des experts des Comités locaux et à leur participations aux réunions du 19 septembre et du 8 octobre, le projet CAP-IRE a mobilisé un acteur national par pays partenaire (en France, il s'agit d'une personne du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche), afin d'obtenir la vision gouvernementale de l'influence de la PAC sur les zones rurales. L'objectif idéal étant ensuite d'apporter des réponses institutionnelles et politiques aux problématiques de terrain identifiées dans les Régions concernées par le projet.